

3. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

3.2 OAP thématiques

3.2.1 OAP thématique Berges du Gave

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2019

Dernières évolutions : Modifications n°3 et n°4, le 19 décembre 2024

ORIENTATION 1: Préserver le rôle écologique et conforter les activités agricoles au sein du PNU

Conserver et protéger les espaces naturels et sensibles (saligue, zone agricole protégée, champs captants) primordiaux en coeur d'agglomération. Adapter les degrés de protection selon les usages et la sensibilité du milieu, chercher une appropriation de ces espaces par le public en sensibilisant et favorisant leur redécouverte.

- o S'intégrer dans la logique trame verte et bleue en protégeant les corridors déjà existants, en créant de nouvelles liaisons entre PNU et réservoirs de biodiversité (pouvant parfois s'appuyer sur le tracé de nouveaux sentiers)
- o Contrôler l'exploitation des peupleraies et/ou mettre en place une gestion alternative limitant les prairies rases d'après coupes, propices à la propagation des plantes invasives.

Saligues et zones humides

- o Apporter au PNU une vocation pédagogique, de sensibilisation sur la saligue et la fragilité de ses écosystèmes, donner à voir et à comprendre (ex : sentiers pédagogiques, espaces d'observation, panneaux de sensibilisation)
- o Encourager les activités d'observation et de sensibilisation au cœur du PNU (périscolaires, associatives...)
- o Protéger les zones humides et les saligues sensibles (Rontignon, Meillon, Artiguelouve, Laroin, Lons) en canalisant les chemins

Activités agricoles

- o Intégrer les zones agricoles à sauvegarder dans le PNU, conserver au mieux la morphologie ville/plaine cultivée/saligue permettant une évolution douce entre zone urbanisée et gave.
- o Valoriser les chemins agricoles et les haies bocagères, supports de traversées de la plaine et de connexions vers le gave
- o Sauvegarder la diversité des agricultures relevant parfois du patrimoine de la commune (ex: horticulture/maraîchage de Meillon), encourager les nouvelles initiatives agricoles (maraîchage biologique, agroforesterie)
- o Protéger et valoriser les initiatives de jardins partagés ou collectifs au cœur du PNU en veillant à leur intégration dans sa logique (ne pas obstruer les vues, choisir des matériaux naturels, ne pas fermer les traversées ...)

ORIENTATION 2: Développer et renforcer les fonctions de loisirs nature au sein du territoire: pédagogie à l'environnement, loisirs nautiques, sports de nature, agriculture ...

Faire vivre le PNU en valorisant les structures de loisirs et les initiatives locales déjà existantes. Accompagner la réhabilitation des sites et la création de nouveaux pôles de loisirs proposant différentes activités en veillant à conserver une intégration dans l'identité du PNU et ses zones naturelles.

- o Valoriser les structures de loisirs déjà existantes (centres équestres, restaurants, Stade d'Eaux-Vives...):
 - Mettre en place une communication au cœur des communes et une signalisation dès l'entrée du parc indiquant l'emplacement de ces centres d'activités
 - Encourager les initiatives collectives (jardins partagés, associations), les événements, les manifestations et les rencontres intercommunales en s'appuyant sur ces structures
 - Déterminer des plages agréables et familiales
- o Diversifier les activités proposées au cœur de PNU (promenades, pêche, nage, kayak, équitation, cirque, vélo...):
 - Accompagner le développement d'un pôle de loisirs entre Rontignon / Meillon / Aressy en y intégrant le projet de requalification de la friche industrielle de Rontignon. L'intégrer dans son paysage de plaine cultivée et créer des accroches aux structures voisines existantes (tissu urbain, plaine des sports et des loisirs, canal...)
 - Aménager la zone du lac d'Aressy pour permettre son utilisation, la reconnecter à la ville et aux communes alentours
 - Permettre un lien entre les deux rives du secteur saligue Est, afin de développer une unité entre les pôles de loisir d'Aressy et de Rontignon
 - Valoriser le nouveau pôle Brasserie / maison des associations / Lacs de Lescar :
 - s'appuyer sur cette articulation pour créer une accroche entre le pôle attractif de Quartier Libre et l'espace naturel des lacs, travailler les ambiances paysagères des transitions pour relier ces deux espaces à la morphologie opposée
 - une cohésion entre les différents bâtiments et activités proposées (maison de la pêche, des associations, brasserie, observatoire ornithologique...) en travaillant des liaisons fortes, une ambiance commune, des vues entre les différents espaces afin d'affirmer un pôle de loisir diversifié, unifié et familial
- o Intégrer les pôles de loisirs dans le grand paysage et la logique du territoire en respectant les valeurs écologiques du PNU :
 - Intégrer ces nouveaux pôles dans le paysage (préservé les ouvertures visuelles, la TVB existante, les liaisons avec le centre-bourg, leur accessibilité...)
 - Accrocher les cheminements du PNU sur les chemins de randonnées cyclables ou pédestres pour permettre à de nouveaux utilisateurs de fréquenter le site
 - Anticiper l'accueil du public lors d'événements par des aménagements suffisants (parking, tables, aires de détente, mobiliers, parking, plans d'information...)
 - Joindre protection de la saligue et accueil du public par la mise en place de panneaux de sensibilisation, en orientant le public sur des chemins balisés dédiés à la fréquentation et en conservant des zones sensibles inaccessibles)
 - Amener le public à se réapproprier le gave en valorisant les initiatives pédagogiques et ludiques de sensibilisation sur la faune, la flore et la sensibilité de la saligue

ORIENTATION 3: Retourner la ville vers le Gave : connecter le PNU à l'agglomération et relier les quartiers limitrophes via ce territoire.

Connecter le PNU à son territoire en travaillant les transitions avec les espaces limitrophes aux ambiances et usages différents (zone d'activités, ville, coteaux), hiérarchiser les cheminements en coeur de PNU, mettre en place une signalisation cohérente et informative.

Dessiner un maillage de circulations douces signalisées au cœur et autour du PNU permettant une liaison avec son territoire

o Permettre des promenades continues et agréables le long du gave en prenant en considération l'impact de sa zone de divagation dans le tracé des sentiers :

- Rouvrir une liaison continue entre les Lacs de Lescar/Laroin et la Plaine des sports de Denguin après exploitation des gravières
- Redessiner les sentiers emportés par les crues du gave (reliant Meillon à Aressy / Arbus à Artiguelouve et ceux à Mazères-Lezons et à Siros) en les éloignant des rives

o Permettre un accès au PNU depuis les centres-bourgs des villes et villages :

- Inciter les utilisateurs du site à commencer leur promenade depuis le centre-bourg (stationnement, liaison agréable, signalisation... etc)
- S'appuyer sur les linéaires des canaux pour développer des liaisons parallèles au gave (exemple entre les communes de Narcastet/Rontignon/Uzos)
- Valoriser certains axes secondaires peu attractifs et moins soumis à la confrontation automobile de la Zone d'Activités Lescar-Lons afin de mettre en place un maillage de circulations douces allant du centre-bourg jusqu'au PNU

o Favoriser l'intégration des promenades du PNU dans un circuit touristique à plus grande échelle :

- Intégrer le PNU dans une promenade continue des lieux touristiques de Pau en le reliant aux espaces verts structurants de l'Agglomération (Parc Bosquet, Château de Franqueville, Domaine du Château, Boulevard des Pyrénées)
- Intégrer le PNU dans une logique globale de circulation en favorisant les liaisons coteaux / gave et en accrochant ses sentiers sur les chemins du Plan Local de Randonnées
- Symboliser et valoriser le passage du Chemin de St Jacques de Compostelle dans le PNU
- Permettre des promenades « en boucle » se connectant à la voie verte.

o Mettre en place une signalétique cohérente :

- Installer des plans du PNU aux entrées principales participant au développement d'une identité du PNU et en aidant le public à se familiariser avec les lieux
- Mettre en place une signalisation des sentiers informant en amont les utilisateurs du degré d'accessibilité (vélo, piéton, PMR...), de la durée, des ambiances traversées... durant la promenade

o Amoindrir l'impact des coupures urbaines et les passages dangereux des ponts dans la progression de la voie verte :

- Mettre en place des pistes piétonnes / cyclables sécurisantes (un seul côté de pont et large)

Reconnecter le tissu urbain au PNU par un travail sur les lisières en adoucissant les séparations brutes et en donnant de l'épaisseur aux frontières

o Reconnecter la ville avec le PNU en accompagnant les transitions et intégrant les lisières urbaines dans le paysage :

- Favoriser les ouvertures vers la plaine : aménager les passages interstitiels existants dans le tissu déjà urbanisé ou conserver une emprise à cet égard dans les zones à urbaniser, ouvrir les fonds de quartier (ex : Uzos)
- S'appuyer sur les composantes du paysage pour intégrer les franges urbaines : canaux, ripisylves, haies bocagères ou sur des cheminements
- Diversifier et adoucir les clôtures : favoriser les matériaux naturels (bois, galets...), diversifier les espèces et ports des haies séparatives
- Réfléchir l'urbanisation des zones AU en périphérie du PNU en intégrant des liaisons et /ou des ouvertures vers la saligue (voir exemple Rontignon)
- S'appuyer sur les plaines sportives pour créer des liaisons agréables entre ville et PNU

o Concilier un paysage industriel et de traitement des déchets avec un espace de bord de gave naturel, de détente et de loisir :

- Travailler les liaisons et les ouvertures visuelles, jouer avec une progression végétale pour permettre un basculement en douceur entre les ambiances
- Intégrer l'incinérateur dans une logique pédagogique pour changer le regard sur cette structure (revalorisation des déchets verts)

ORIENTATION 4 : Préserver et valoriser les qualités paysagères du PNU, développer son identité d'espace naturel humide

Développer le caractère du PNU en protégeant et affirmant son patrimoine, ses points de vue ouvrant des fenêtres de lecture sur le grand territoire et sur le gave, en travaillant les entrées et en développant une identité visuelle commune à l'ensemble du parc.

- o Valoriser le patrimoine présent dans et autour du PNU (canaux, lavoirs, murs, haras, bâtisses anciennes, moulins, châteaux...),
 - Conserver et entretenir le patrimoine communal remarquable, le valoriser en l'inscrivant dans des sentiers de promenades à travers la commune et rejoignant le PNU
 - S'appuyer sur ces points stratégiques pour mettre en place des espaces de détente ou des départs de promenades.
 - Valoriser les canaux et leurs ripisylves, axes forts du paysage des plaines cultivées, en les soulignant de sentiers ou en utilisant leur code pour intégrer les franges urbaines

- o Valoriser les ouvertures visuelles remarquables depuis le PNU sur le grand paysage (friche de la Paloumette, vue sur château de Franqueville, les coteaux...)
 - Signaler les espaces de lecture du paysage en les intégrant dans les sentiers et en les signifiant par la pose de mobiliers incitant à s'arrêter et contempler la vue (exemple de la Paloumette)
 - Veiller à conserver les ouvertures intéressantes permettant une lecture du paysage et empêchant la fermeture du regard par la végétation (notamment invasive)

- o Hiérarchiser les accès au gave dans le respect des ambiances respectives des secteurs :
 - En secteur de saligue Est et Ouest : les ouvertures vers le gave sont rares et peu visibles :
 - Conserver cette relation ponctuelle et discrète en soulignant certaines ouvertures agréables offrant une lecture de la saligue ou permettant l'accès aux plages : entretenir les trouées et/ou utiliser une signalisation, mobilier ou ponton si nécessaire
 - Exception : Créer un véritable espace connecté au gave au niveau de la passe à poissons de Meillon, valoriser l'accès de la plage à Rontignon, les entrées vers la voie verte à Arbus et la relation Siros/Arbus (voir plan)
 - Au cœur du PNU : Conserver la connexion forte avec le gave en valorisant et sécurisant ses accès (notamment à Jurançon), en mettant en place des espaces d'observation (belvédère, mobilier...), en travaillant les vues à valoriser (amoindrir l'impact de la zone industrielle de Jurançon)
 - Dans la zone d'activité : protéger la saligue de Lons de l'impact humain, interdire les trouées vers le gave (hormis celles nécessaires pour entretien si besoin) et empêcher les décharges sauvages

- o Signifier le PNU et développer une identité propre du Parc : la signalisation, le mobilier, les sentiers... :
 - Marquer l'entrée dans le PNU par un travail de valorisation et de hiérarchisation des entrées :
Entrées principales grand public : en lien direct avec le centre bourg et aménagées pour accueillir le public (parking, chemin, accompagnement végétal), elles permettent de valoriser des espaces forts du PNU (Lacs de Lescar/Laroin, plaine des sports de Gelos ou Mazères-Lezons, Pôle divertissement de Rontignon...)
Entrées secondaires : moins travaillées elles permettent de diversifier les accès au PNU et de proposer des promenades « en boucle », elles sont soulignées par une signalisation et un accompagnement de végétation champêtre si besoin
Entrées des habitants : en bout de quartiers ou en valorisant les passages entre les parcelles privées, elles sont composées de simples sentiers et parfois d'un accompagnement végétal connectant les habitants vers le PNU tout en intégrant les franges urbaines
 - Valoriser l'identité d'espace naturel humide du PNU à travers les codes de l'eau (choix de la palette végétale, noue, pontons, mobilier...) et en recréant des connexions fortes avec le gave (reconnecter les sentiers dans les zones non soumises à la divagation pour laisser le son et le regard accompagner notre progression, valoriser les zones humides, proposer des espaces de détente et de repos dans les espaces ouverts sur le lit du gave... etc
 - Conserver une cohérence dans le choix de la palette végétale, des matériaux et du mobilier des différents aménagements pour créer une identité visuelle du PNU et notamment dans le travail des entrées.

ORIENTATION 5 : Permettre une cohabitation entre le gave et les activités humaines

Composer un espace de loisir et d'activités adapté aux aléas du gave, intégrant la culture du risque, permettant ainsi de renouveler une perception parfois négative du cour d'eau (crues dangereuses, divagation).

- o Assurer la compatibilité des activités économiques, notamment des activités d'extraction, avec des objectifs de préservation du site
 - Encadrer l'expansion des activités d'extraction en bord de gave : interdire l'exploitation de certaines zones jugées trop sensibles (Zone agricole protégée de Mazères-Lezons, Saligue de Siros...)
 - Assurer la compatibilité des gravières avec une requalification de l'espace post-exploitation : préférer une exploitation à faible profondeur permettant une reconstitution de la saligue et éviter la formation de lacs déjà très présents dans le PNU.

- o Changer le regard que les utilisateurs posent sur le gave, recréer une appropriation en révélant son fonctionnement, sa richesse et son rôle au cœur de l'Agglomération :
 - Valoriser les rapports agréables au gave : vues remarquables, sentiers proches du bord quand la zone de divagation le permet, zones de baignades sécurisées, accès dans les saligues, etc

- o Limiter les dégâts lors des crues en permettant aux eaux du gave de s'étendre et préservant les zones tampons :
 - Permettre / préserver une zone de divagation du gave, conserver et protéger la saligue et ses zones tampons permettant de réguler une partie des eaux des crues.
 - Protéger et valoriser les zones de champs captants (travail de sensibilisation et pédagogique)
 - Intégrer les aménagements de gestion des eaux pluviales dans le paysage du PNU

LE SITE D'ÉTUDE, SUIVANT LE LINÉAIRE DU GAVE DE PAU, S'ÉTEND SUR DES KILOMÈTRES POUR FACILITER LA LECTURE ET AFIN D'ABORDER UN DEGRÈS DE DÉTAILS SUFFISANT IL SERA PRÉSENTÉ DÉCOUPÉ EN SECTEURS SELON LEUR UNITÉE PAYSAGÈRE ET LEUR LOGIQUE.

LA SALIGUE OUEST

La saligue est sillonnée de cheminements embrouillés, parfois coupés. Très soumise à la déviation du gave.

LE COEUR DU PARC NATUREL URBAIN

La relation avec le gave est plus présente, les points d'accès sont plus nombreux, les ouvertures plus grandes, le Parc Naurel Urbain mis en scène. La pression urbaine y est la plus forte et la progression de la voie verte est sectionnée par des coupures urbaines soulevant la question de la traversée.

LA ZONE D'ACTIVITÉS

La Zone d'Activités tourne le dos au gave et la saligue ne se résume plus qu'à un fil de boisement soumis à la pression foncière et subissant les incivilités.

Mais les lacs des anciennes exploitations de carrières, requalifiés en espaces naturels de loisir et de promenade rencontrent un franc succès. L'enjeu est d'associer ces deux éléments contradictoires.

SALIGUE EST

La saligue est protégée de nombreuses zones sont dépourvues de sentiers.

Les accès au gave sont sous forme de rares trouées dans la saligue.



Chemin non praticable

Peupleraie

Station d'épuration

Carrière en activité

DENGUIN

Centre ancien lisible: corps de ferme rénovés, agréable à traverser
En périphérie quartiers de lotissements plus communs

Chemin monotone coincé entre gave et digue de la carrière

Lavoir

Château privé et moulin

Vignes

Saligue ferme l'horizon

Route fort passage

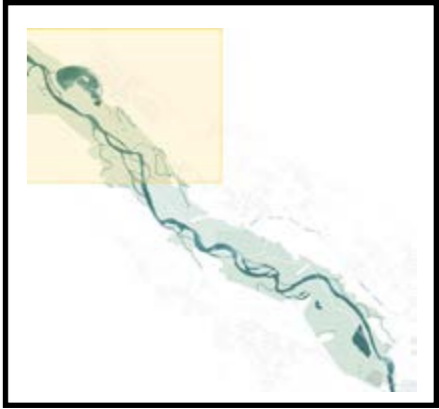
Plaine des sports

- propose de nb activités (bmx, agilty, course, tennis...)
- très utilisée

TARSACQ

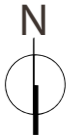
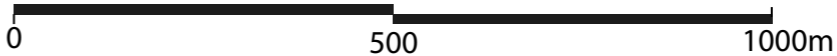
L'Ousse des Bois

Station d'épuration



ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC: SECTEUR DE LA SALIGUE OUEST

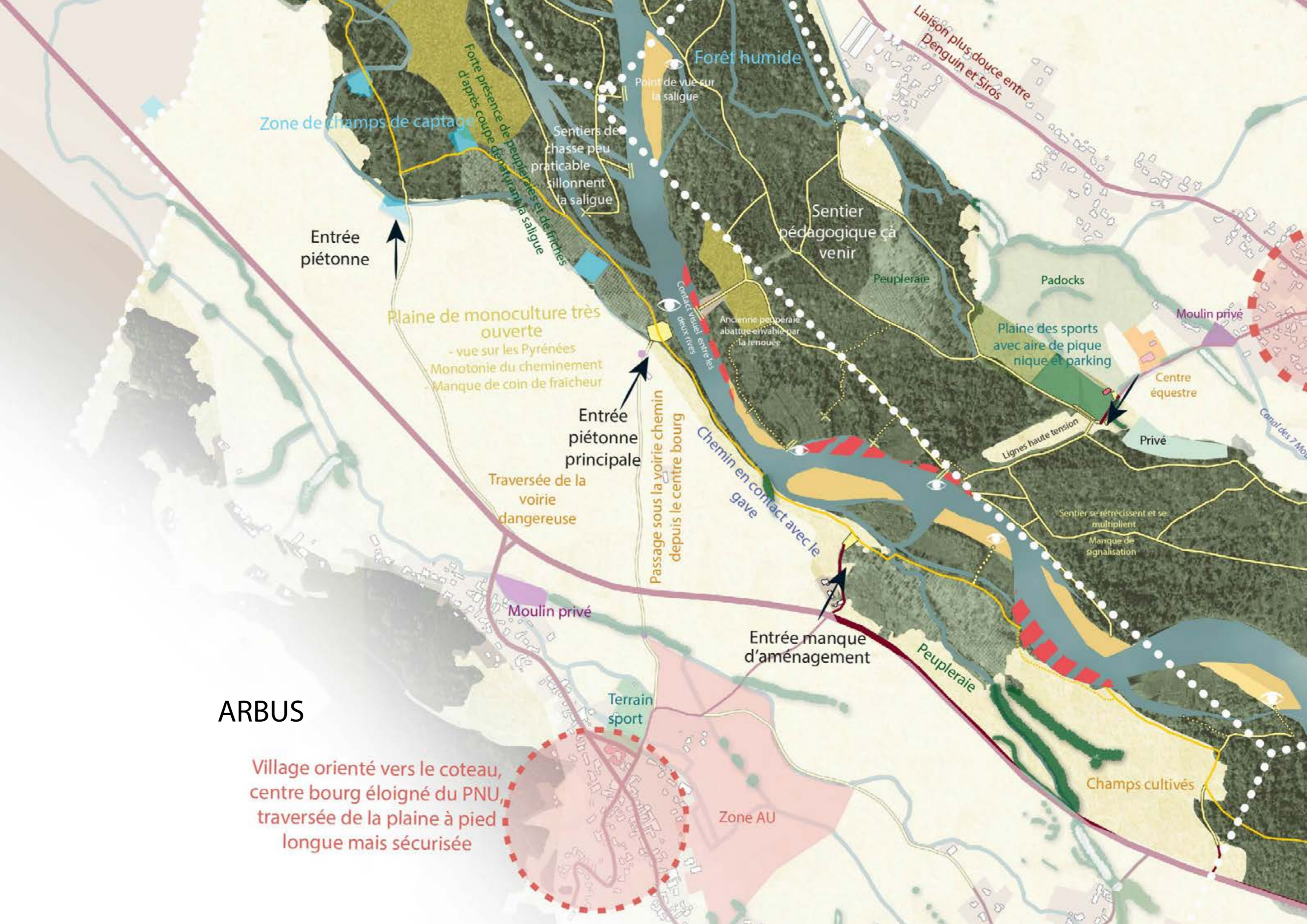
Communes concernées : Denguin, Arbus, Siros, Artiguelouve et Lescar (Partie Ouest)



LEGENDE

- Patrimoine
- Champt captant (ou ouvrages de traitement des eaux)
- ZAU ou AUJ
- Carrière
- Zone industrielle
- Plaine des Sports
- Boisement
- Espace agricole (culture/pâturage)
- Prairie et friche
- Espace vert entretenu
- Horticulture
- Points de vue intéressants (En rapport avec le patrimoine)
- Gens du voyage
- Rive emportée par le gave
- Parking
- Plage accessible
- Plage non accessible
- Axes routiers principaux
- Sentier pédestre/cyclable
- Voie verte
- Canal
- Centre bourg
- Fin de sentier
- Haie bocagère
- Limite commune





Zone de champs de captage

Forêt humide

Liaison plus douce entre Denguin et Siros

Entrée piétonne

Plaine de monoculture très ouverte
- vue sur les Pyrénées
- Monotonie du cheminement
- Manque de coin de fraîcheur

Entrée piétonne principale

Traversée de la voirie dangereuse

Passage sous la voirie depuis le centre bourg

Chemin en contact avec le gave

Entrée manque d'aménagement

ARBUS

Village orienté vers le coteau, centre bourg éloigné du PNU, traversée de la plaine à pied longue mais sécurisée

Forte présence de peupliers et de friches
Sentiers de chasse peu praticable sillonnent la saligue

Point de vue sur la saligue

Sentier pédagogique ça venir

Peupleraie

Padocks

Plaine des sports avec aire de pique nique et parking

Moulin privé

Centre équestre

Privé

Lignes haute tension

Sentier se rétrécissent et se multiplient
Manque de signalisation

Moulin privé

Terrain sport

Zone AU

Peupleraie

Champs cultivés

Canal des 7 Mo...

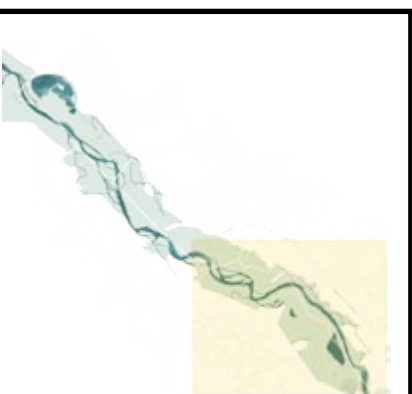


Eglise : point de lecture de la plaine agricole et de la saligue

ARBUS

Zone AU

Chemin agricole agréé





LESCAR

ARTIGUELOUVE

ZAP

Centre de revalorisation des déchets de construction

Coupure de la voie verte

Traversée dangereuse

Plaine des sports déconnectée du village

Maillage de haies bocagères denses accompagnent la traversée

Haies bocagères accompagnent frange urbaine

Château d'Artiguelouve

Zone résidentielle
Mélange d'architectures : les granges béarnaises côtoient architectures plus modernes

La Juscle

Projet voie douce Arbus / Artiguelouve / Lescar

Accès sécurisé piéton/cycliste principal depuis Artiguelouve

Moulin privé

Zone AU

Manque de liaisons douces vers le PNU et de valorisation du chemin de Compostelle

Centre bourg déconnecté du PNU

Saligue et zone humide sensible

Scierie Lapassade

Entrée voiture

Zone AUYI

Annexe scierie

Voie cyclable

Phase 3

Projet gravière à venir

Phase 2

Espace privatisé et fermé sur le gave

Golf d'Artiguelouve

Lotissement

Extension boisement à venir

Coupe la continuité du golf

Espace de baignade

Début de chemin à exploiter

Entrée des habitants

Pas de continuité dans les cheminements

Privé

Projet gravière à venir

Boisement dense et digue isole le golf de la voie verte

Phase 1

Pente forte

Accès vers le lac

Camping communal «le Terrier»

Tracé de la ligne transbordeuse à définir

Espace de baignade

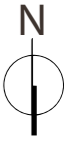
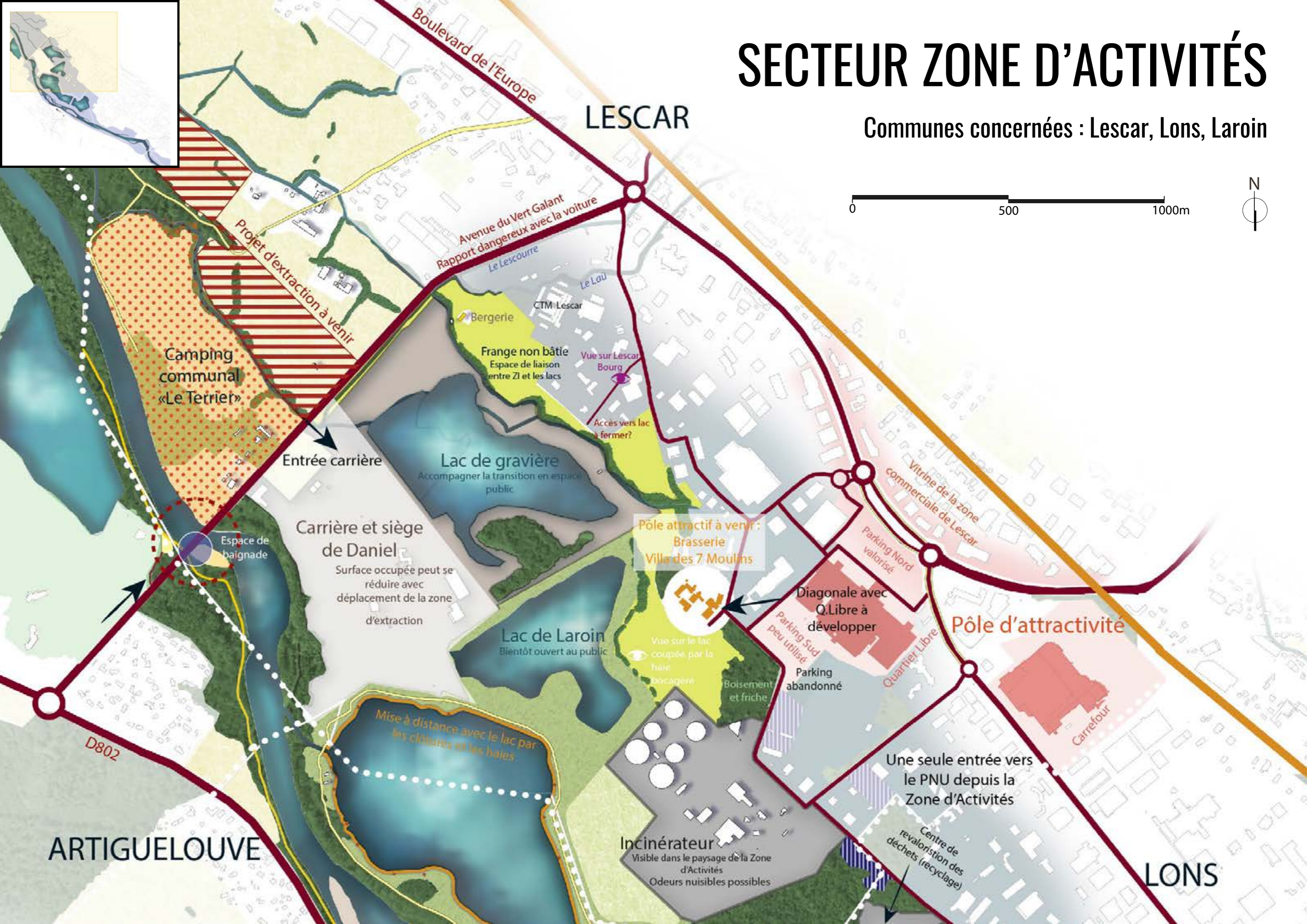
Entrée voiture

Accès vers la voie verte par la voiture parking

Chemin de Compostelle

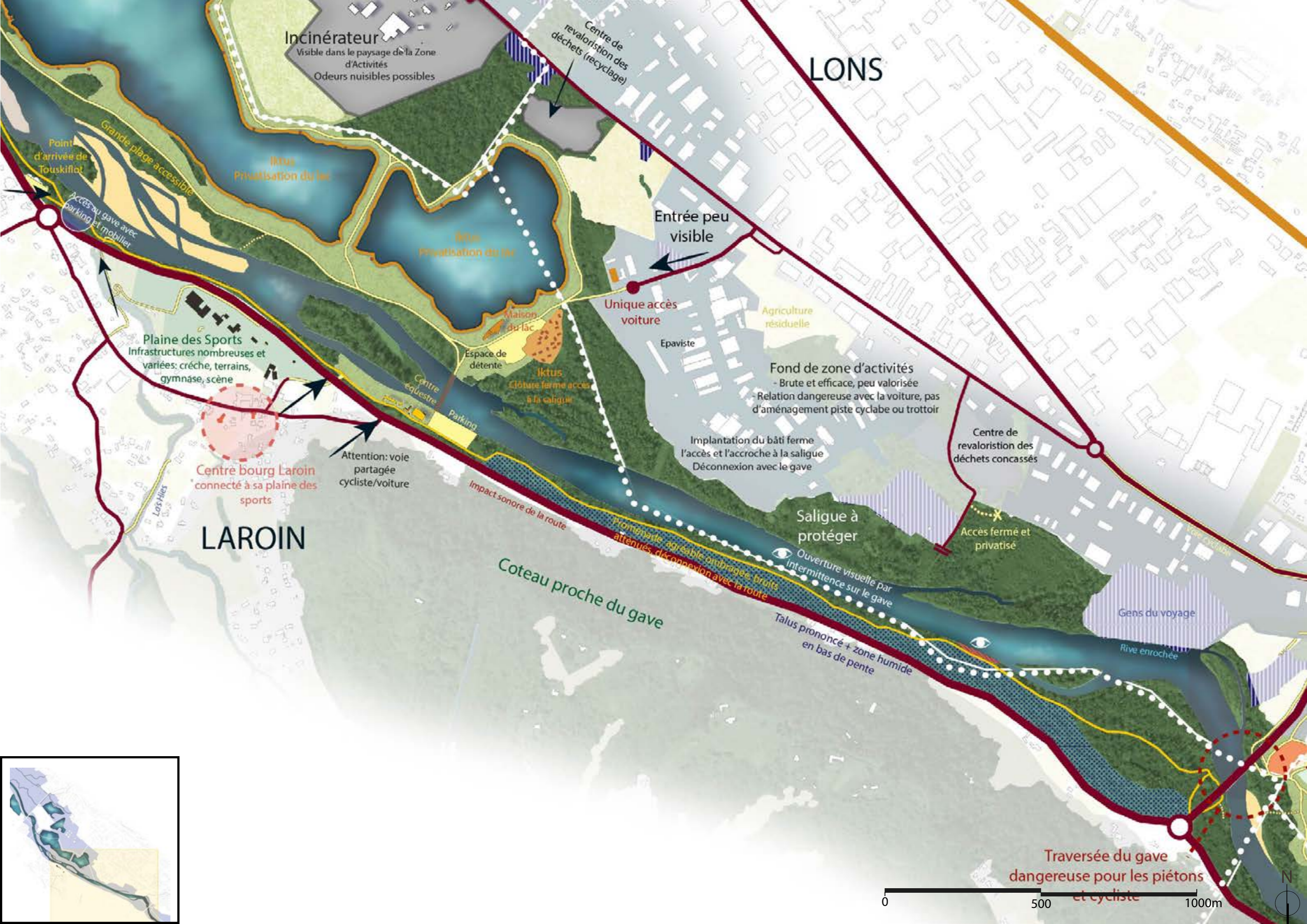
SECTEUR ZONE D'ACTIVITÉS

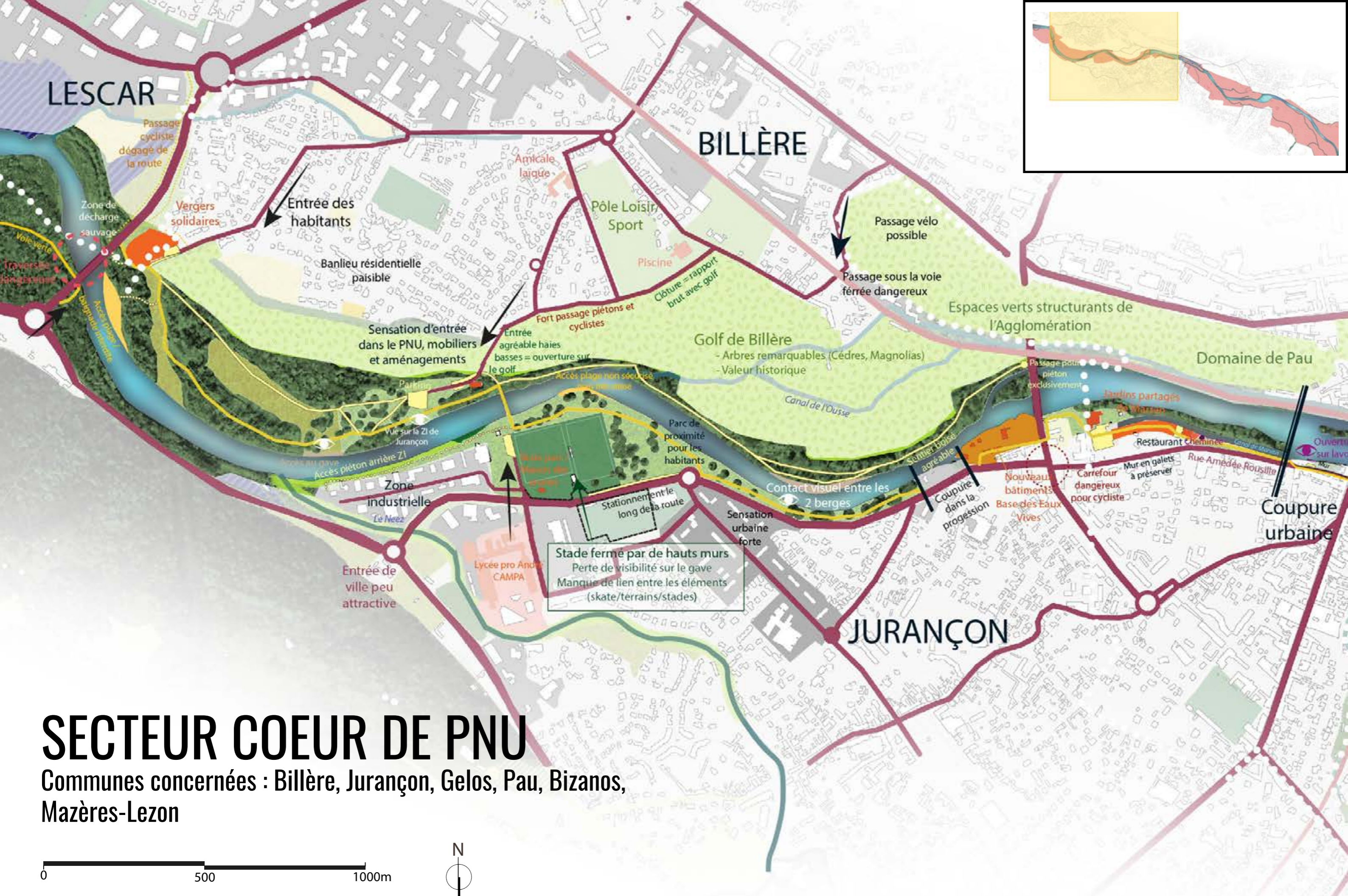
Communes concernées : Lescar, Lons, Laroin



ARTIGUELOUVE

LONS





LESCAR

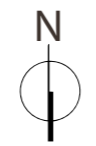
BILLÈRE

JURANÇON

SECTEUR COEUR DE PNU

Communes concernées : Billère, Jurançon, Gelos, Pau, Bizanós, Mazères-Lezon

0 500 1000m



Passage cycliste dégagé de la route

Zone de décharge sauvage

Vergers solidaires

Entrée des habitants

Banlieu résidentielle paisible

Amicale laïque

Pôle Loisirs Sport

Piscine

Passage vélo possible

Passage sous la voie ferrée dangereux

Espaces verts structurants de l'Agglomération

Domaine de Pau

Sensation d'entrée dans le PNU, mobiliers et aménagements

Fort passage piétons et cyclistes

Golf de Billère
- Arbres remarquables (Cèdres, Magnolias)
- Valeur historique

Passage piéton exclusivement

Jardins partagés

Restaurant Cheminée

Parking

Entrée agréable haies basses = ouverture sur le golf

Accès piétons non sécurisés

Parc de proximité pour les habitants

Sentier boisé agréable

Nouveaux bâtiments Base des Eaux Vives

Carrefour dangereux pour cycliste

Mur en galets à préserver

Coupure urbaine

Zone industrielle Le Neze

Entrée de ville peu attractive

Lycée pro André CAMPA

Stade fermé par de hauts murs
Perte de visibilité sur le gave
Manque de lien entre les éléments (skate/terrains/stades)

Stationnement le long de la route

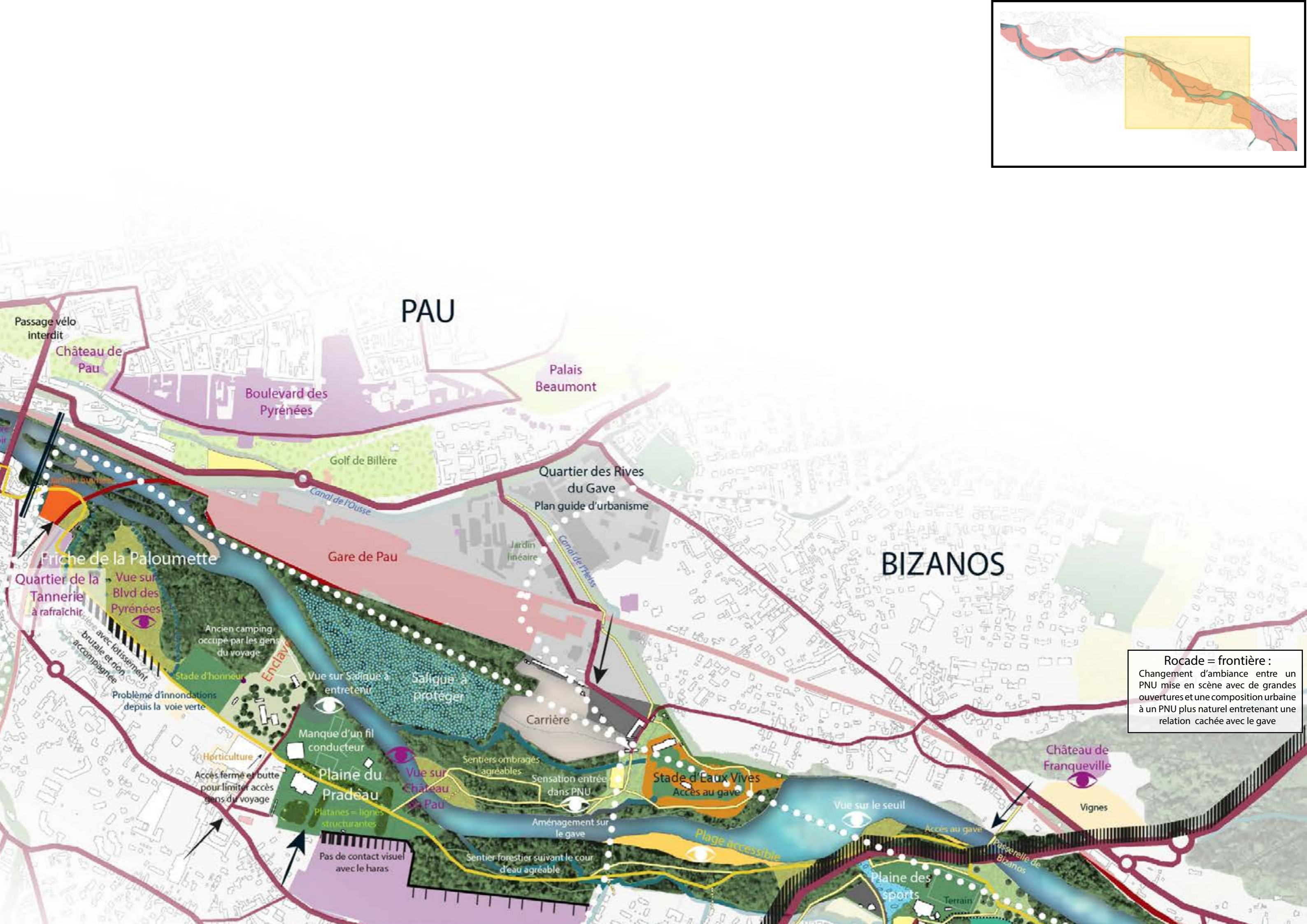
Sensation urbaine forte

Contact visuel entre les 2 berges

Coupure dans la progression

Rue Amedée Roussille

Ouverture sur l'axe



PAU

BIZANOS

Rocade = frontière :
 Changement d'ambiance entre un PNU mise en scène avec de grandes ouvertures et une composition urbaine à un PNU plus naturel entretenant une relation cachée avec le gave

Passage vélo interdit

Château de Pau

Boulevard des Pyrénées

Palais Beaumont

Golf de Billère

Quartier des Rives du Gave
Plan guide d'urbanisme

Canal de l'Ousse

Gare de Pau

Jardin linéaire

Canal de l'Arrens

Friche de la Paloumette

Quartier de la Tannerie à rafraîchir

Vue sur Blvd des Pyrénées

Ancien camping occupé par les gens du voyage

Stade d'honneur

Enclav

Vue sur Salique à entretenir

Salique à protéger

Carrière

Stade d'Eaux Vives
Accès au gave

Château de Franqueville

Vignes

Plaine du Pradeau

Platanes = lignes structurantes

Pas de contact visuel avec le haras

Sentiers ombragés agréables

Sensation entrée dans PNU

Aménagement sur le gave

Sentier forestier suivant le cours d'eau agréable

Plage accessible

Vue sur le seuil

Plaine des sports

Terrain

Accès au gave

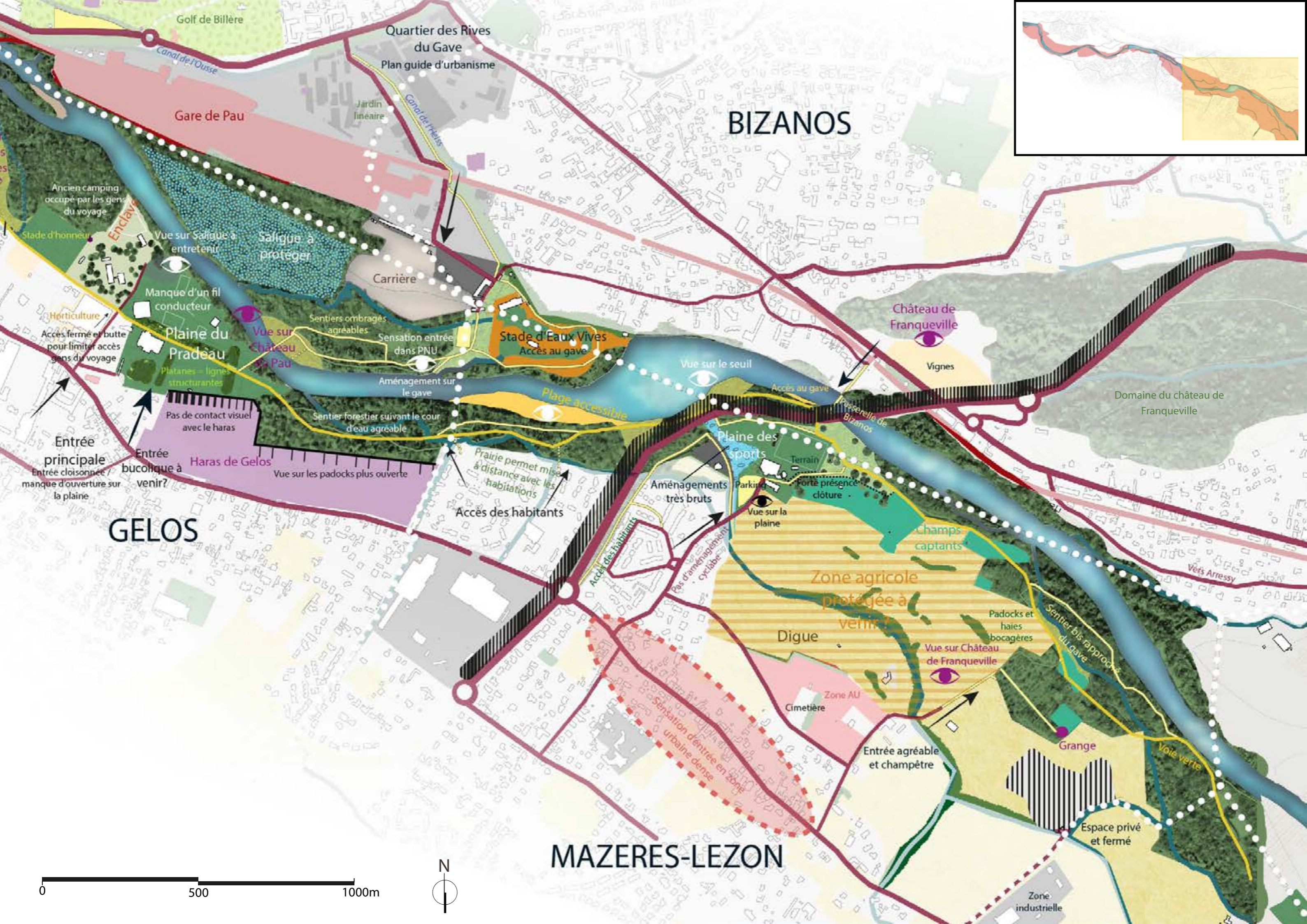
Passerelle de Bizanos

Horticulture

Accès fermé et butte pour limiter accès gens du voyage

Problème d'inondations depuis la voie verte

Voie verte avec lotissement brutale et non accompagnée



Golf de Billère

Quartier des Rives du Gave
Plan guide d'urbanisme

BIZANOS

Gare de Pau

Vue sur Saigue à entretenir
Saigue à protéger

Carrière

Stade d'Eaux Vives
Accès au gave

Château de Franqueville

Vignes

Domaine du château de Franqueville

Plaine du Pradeau

Vue sur Château de Pau

Sentiers ombragés agréables

Sensation entrée dans PNU

Vue sur le seuil

Plage accessible

Plaine des sports

Parcelle de Bizanos

Ancien camping occupé par les gens du voyage

Stade d'honneur

Manque d'un fil conducteur

Sentier forestier suivant le cour d'eau agréable

Accès au gave

Horticulture

Accès fermé et butte pour limiter accès gens du voyage

Entrée principale
Entrée cloisonnée / manque d'ouverture sur la plaine

Entrée bucolique à venir?

Haras de Gelos

Vue sur les paddocks plus ouverte

Prairie permet mise à distance avec les habitations

Accès des habitants

Aménagements très bruts

Parking

Porte présence clôture

Vue sur la plaine

Champs captants

Zone agricole protégée à venir

Digue

Paddocks et haies bocagères

Vue sur Château de Franqueville

Zone AU
Cimetière

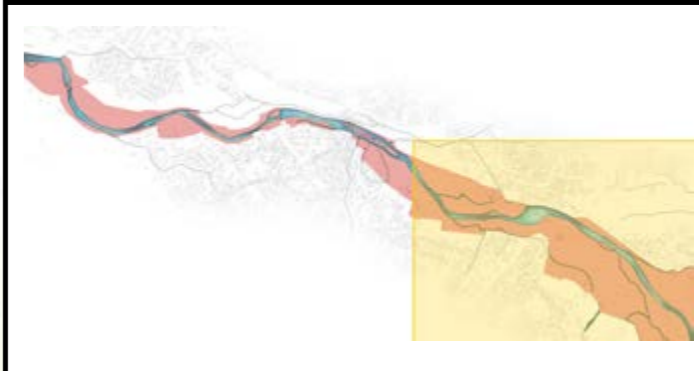
Entrée agréable et champêtre

Grange

Espace privé et fermé

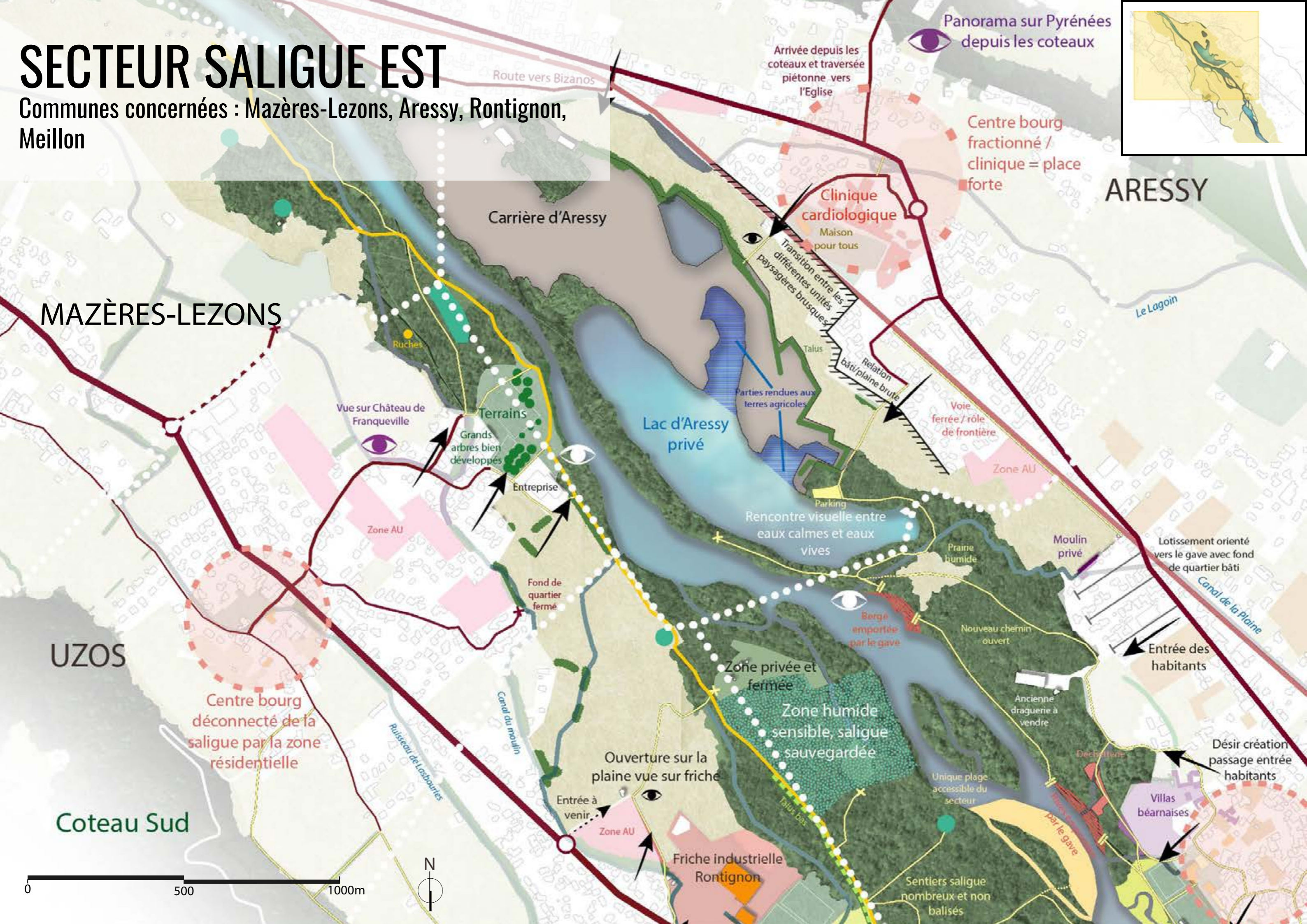
Voie verte

Zone industrielle



SECTEUR SALIGUE EST

Communes concernées : Mazères-Lezons, Aressy, Rontignon, Meillon





MEILLON

RONTIGNON

0 500 1000m



D937

SECTEUR SALIGUE OUEST

Spatialisation des orientations de l'OAP

DENGUIN

Connecter le centre-bourg avec le PNU par un maillage de circulations douces

Faciliter les usagers ou les promeneurs à débiter leur parcours par le centre bourg en aménageant des points de départ de balade ou des parkings

Encadrer la gestion des peupleraies

- Limiter la plantation de peupleraies dans la saligue menant à un appauvrissement de la biodiversité et la propagation de plantes invasives
- Proposer une gestion alternative moins agressive avec son milieu (futaies irrégulières, coupes intermédiaires pour laisser le temps à la forêt de se régénérer...)

ARBUS

SIROS

Parcours pédagogique dans la saligue de Siros

- Tracer le parcours loin de la zone de divagation
- Faire démarrer la boucle à partir du centre-bourg

LEGENDE

- Zones sensibles détaillées dans OAP
- Centre bourg
- Sentiers à valoriser
- Parcours pédagogique
- Voie verte
- Accès vers le gave
- Point de vue remarquable sur la saligue
- Entrées principales, secondaires et pour habitants

0 500 1000m

SIROS

Encadrer la gestion des peupleraies

- Limiter la plantation de peupleraies dans la saligue menant à un appauvrissement de la biodiversité et la propagation de plantes invasives
- Proposer une gestion alternative moins agressive avec son milieu (futaies irrégulières, coupes intermédiaires pour laisser le temps à la forêt de se régénérer...)

Parcours pédagogique dans la saligue de Siros

- Tracer le parcours loin de la zone de divagation
- Faire démarrer la boucle à partir du centre-bourg

Créer une continuité dans les sentiers

- Ouvrir, entretenir et signaler un sentier principal reliant Lescar à Denguin
- Mettre en place une signalétique (plan d'entrée ou panneaux discrets le long des parcours) pour orienter et informer l'utilisateur

ARBUS

Accès aux plages

- Informer en amont de la présence de plages agréables, faciles d'accès, cachées dans la saligue permettant de reconnecter les usagers au gave et de les éloigner des plages actuelles situées sous les ponts

Zone de divagation:

- Trouver un équilibre entre les mouvements du gave et les activités humaines
- Eloigner les sentiers des bords de gave
- Adapter l'usage selon le rapport au gave: zone de divagation / zone de bon fonctionnement

Valoriser les connections entre coteaux et PNU et venir se connecter aux sentiers de randonnées

Sauvegarder les haies bocagères

- Utiliser le code des haies bocagères pour intégrer les lisières urbaines et pour accompagner des sentiers de promenade

Protéger la saligue :

- Limiter l'urbanisation au Nord de la D2
- Ne pas ouvrir d'accès dans ces zones sensibles
- Permettre des points de vue dans le respect du site (taille de quelques branches pour créer des fenêtres de vue, pose de mobilier à des endroits stratégiques)

LESCAR

ARBUS

ARTIGUELOUVE

Symboliser le passage du chemin de Compostelle et entretenir le passage

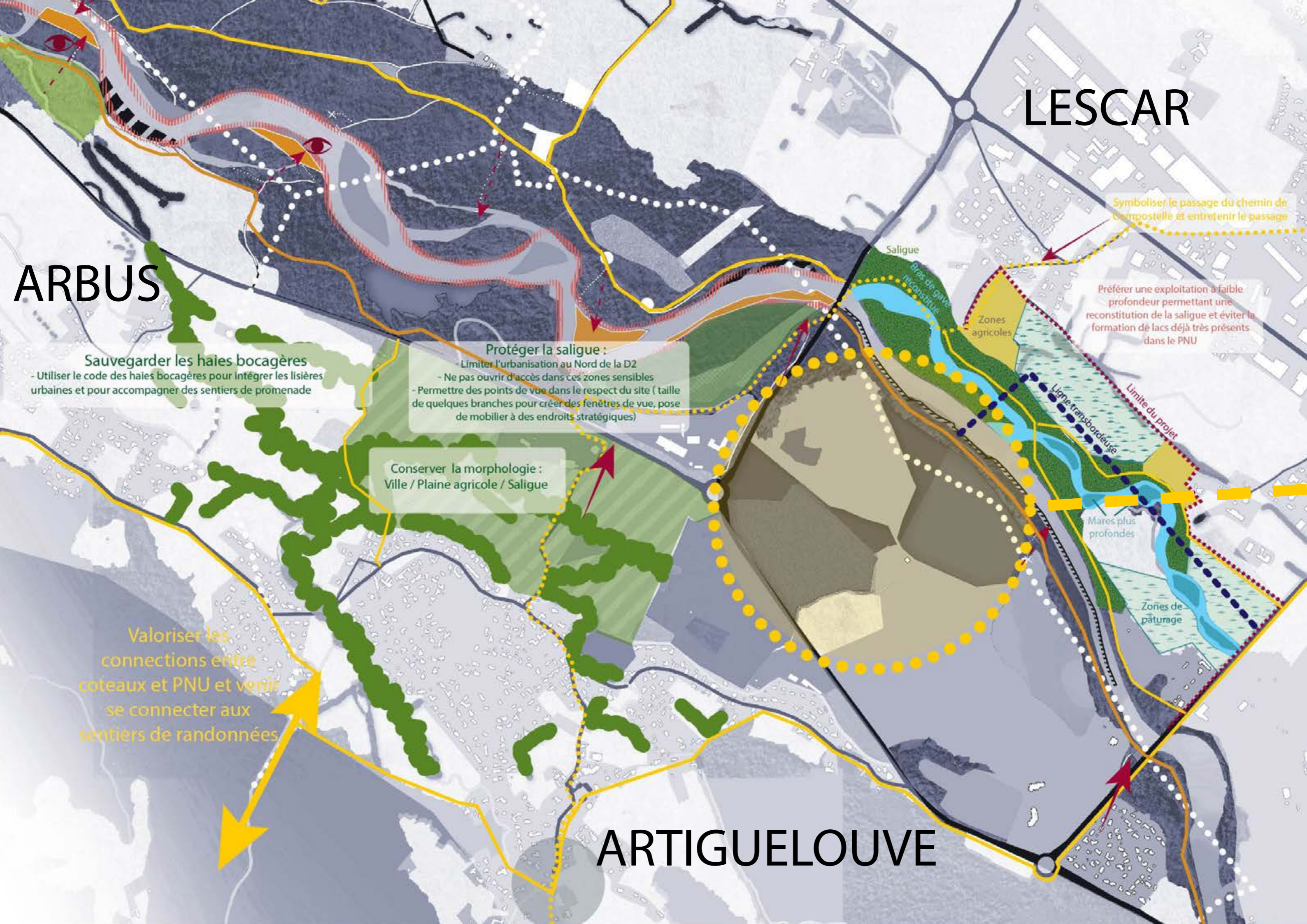
Préférer une exploitation à faible profondeur permettant une reconstitution de la saligue et éviter la formation de lacs déjà très présents dans le PNU

Protéger la saligue :
- Limiter l'urbanisation au Nord de la D2
- Ne pas ouvrir d'accès dans ces zones sensibles
- Permettre des points de vue dans le respect du site (taille de quelques branches pour créer des fenêtres de vue, pose de mobilier à des endroits stratégiques)

Conserver la morphologie :
Ville / Plaine agricole / Saligue

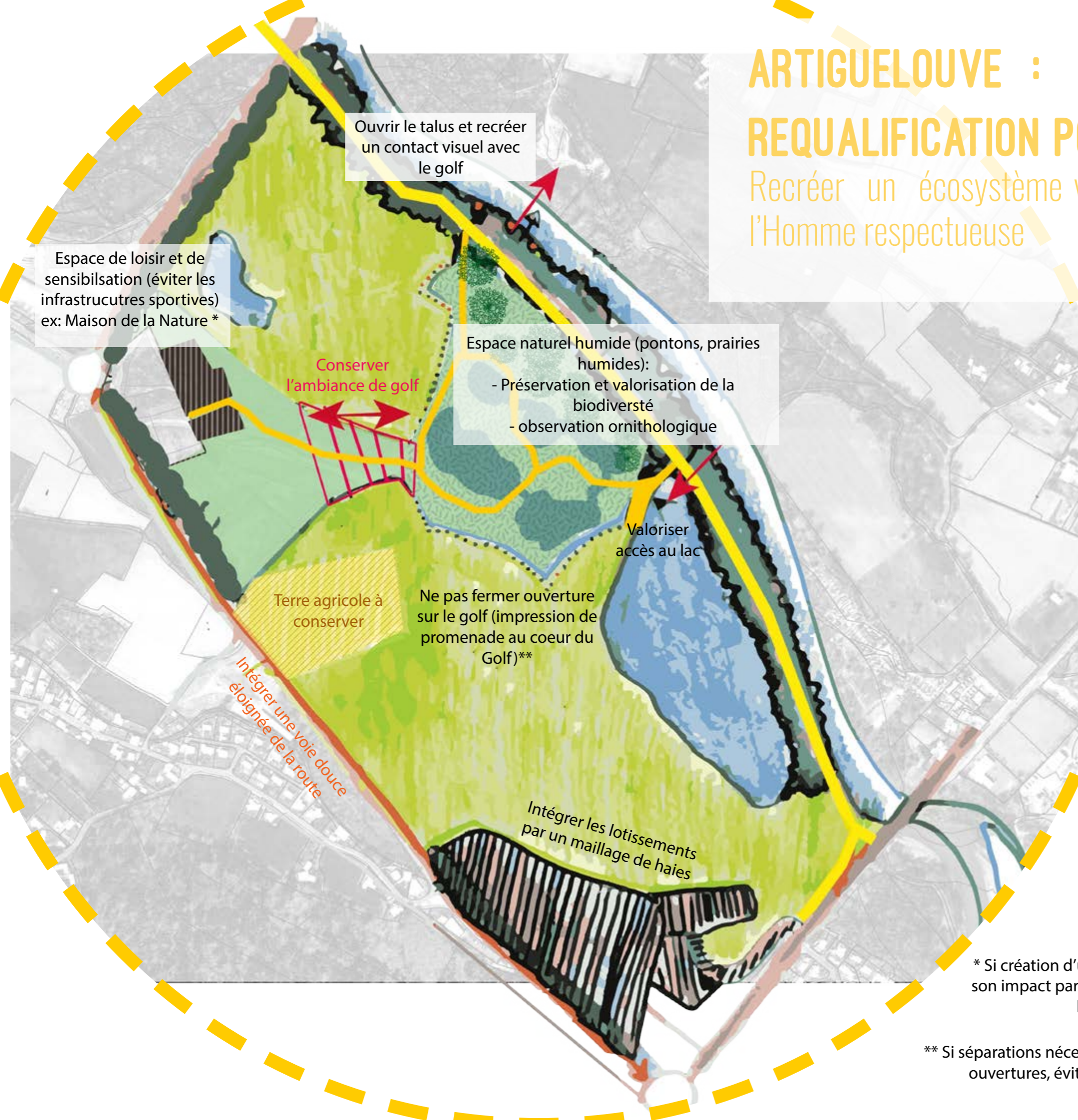
Sauvegarder les haies bocagères
- Utiliser le code des haies bocagères pour intégrer les lisières urbaines et pour accompagner des sentiers de promenade

Valoriser les connexions entre coteaux et PNU et venir se connecter aux sentiers de randonnées



ARTIGUELOUVE : ACCOMPAGNER LA REQUALIFICATION POST-CARRIÈRE

Recréer un écosystème viable et une fréquentation de l'Homme respectueuse



Ouvrir le talus et recréer un contact visuel avec le golf

Espace de loisir et de sensibilisation (éviter les infrastructures sportives)
ex: Maison de la Nature *

Espace naturel humide (pontons, prairies humides):
- Préservation et valorisation de la biodiversité
- observation ornithologique

Conserver l'ambiance de golf

Valoriser accès au lac

Terre agricole à conserver

Ne pas fermer ouverture sur le golf (impression de promenade au coeur du Golf)**

Intégrer une voie douce éloignée de la route

Intégrer les lotissements par un maillage de haies

* Si création d'un bâtiment ou structure : l'éloigner de la route et atténuer son impact par la plantation d'arbres ou de haies hautes afin de conserver l'impression d'un espace naturel sauvegardé

** Si séparations nécessaires: les travailler avec des haies bocagères laissant des ouvertures, éviter les clôtures, murs, haies monospécifiques taillées

SECTEUR ZONE D'ACTIVITÉS

Spatialisation des orientations de l'OAP

0 500 1000m



LESCAR

Préférer une exploitation à faible profondeur permettant une reconstitution de la saligue

Sécuriser la liaison Artiguelouve/
Lescar

Mettre en place une voie douce le long de
l'Avenue du Vert Galant éloignée si
possible de la voie carrossale

Intégrer la ligne transbordeuse dans
le paysage, la rendre discrète et en
cohérence avec la traversée de la route

Traversée du pont

Signifier un passage voie douce avec
des matériaux et une couleur
différents de la route

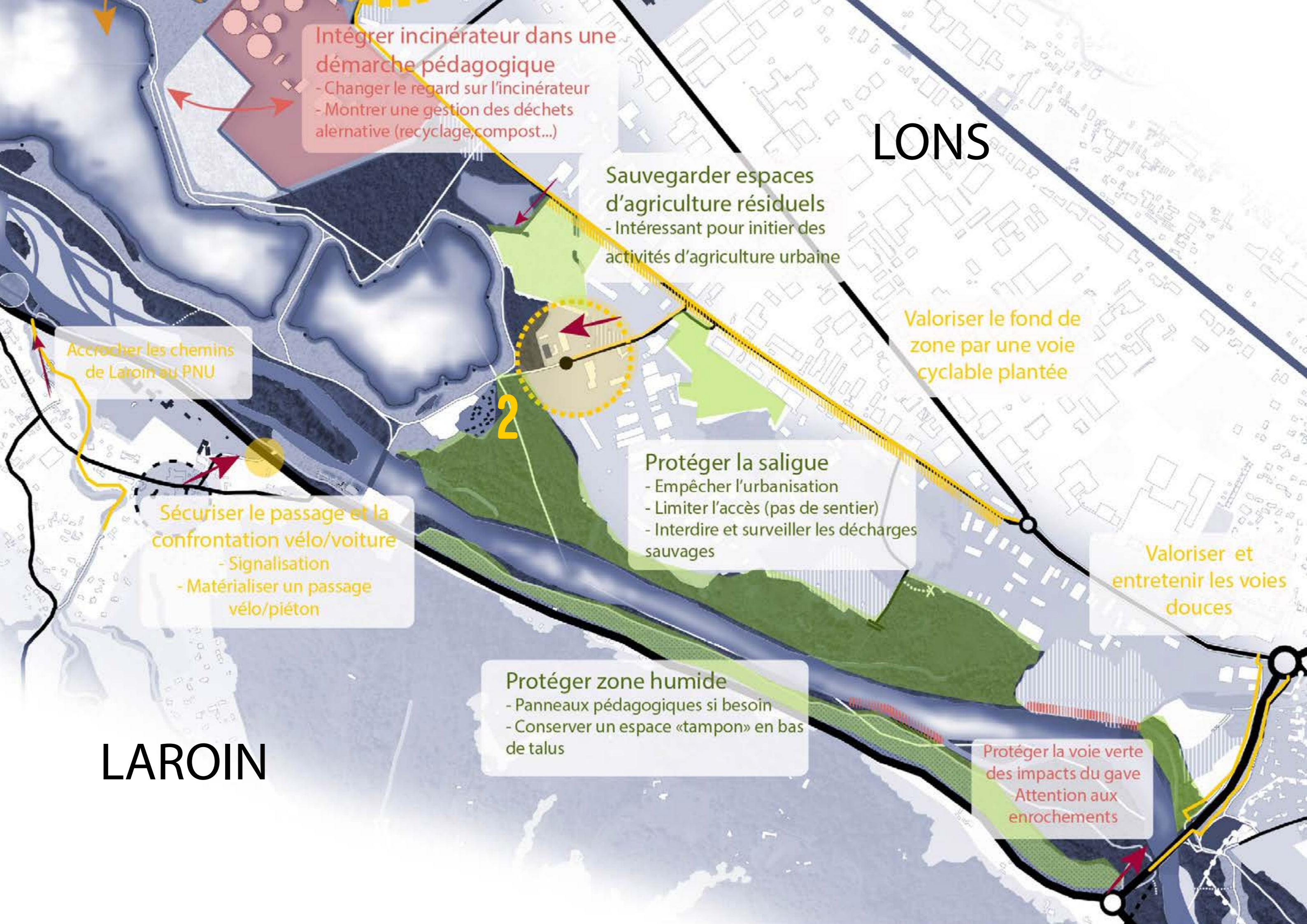
Accompagner la transition des lacs
d'exploitation en espace public
Eviter la privatisation
Créer un espace familial

Créer une liaison forte entre les
pôles commerciaux attractifs
et la zone des lacs

Aménager la surface
potentiellement libérée par Daniel
pour connecter d'autant plus les
différents espaces entre eux

Intégrer incinérateur dans une
démarche pédagogique
- Changer le regard sur l'incinérateur
- Montrer une gestion des déchets
alternatif (recyclage, compost...)

D802



Intégrer incinérateur dans une démarche pédagogique
- Changer le regard sur l'incinérateur
- Montrer une gestion des déchets alternative (recyclage, compost...)

Sauvegarder espaces d'agriculture résiduels
- Intéressant pour initier des activités d'agriculture urbaine

LONS

Valoriser le fond de zone par une voie cyclable plantée

Accrocher les chemins de Laroain au PNU

Sécuriser le passage et la confrontation vélo/voiture
- Signalisation
- Matérialiser un passage vélo/piéton

Protéger la saligue
- Empêcher l'urbanisation
- Limiter l'accès (pas de sentier)
- Interdire et surveiller les décharges sauvages

Valoriser et entretenir les voies douces

Protéger zone humide
- Panneaux pédagogiques si besoin
- Conserver un espace «tampon» en bas de talus

LAROIN

Protéger la voie verte des impacts du gave
Attention aux enrochements



Lacs de Laroin et zone commerciale de Lescar – Vue aérienne – crédits photos P. Glorieux

LESCAR: CRÉER UNE CONNEXION ENTRE LA ZONE D'ACTIVITÉS ET LES LACS

Jouer sur une liaison forte entre
deux espaces diamétralement opposés

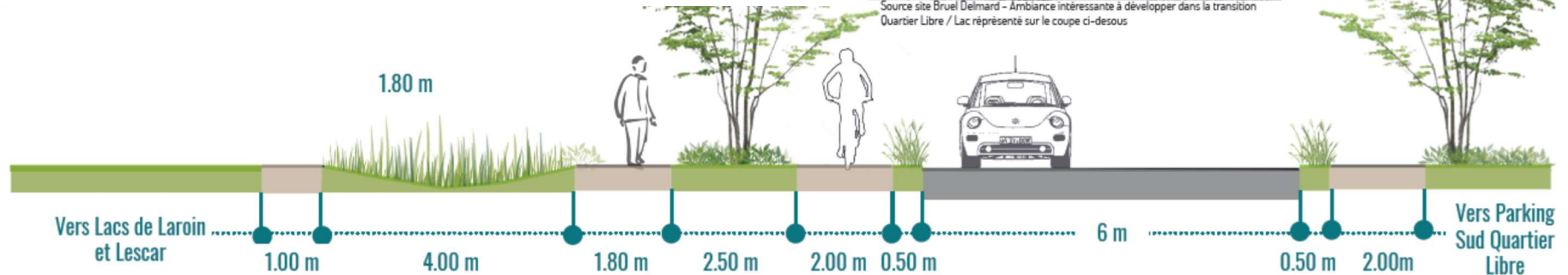
Ce secteur est porteur de nombreux enjeux, l'aménagement de la frange non urbanisée doit être réfléchi avec minutie. Elle est l'élément clef, l'articulation qui permettra de retourner la zone d'activités vers le gave, d'intégrer la requalification des lacs dans la logique de l'espace et qui permettra de vivre de façon différente la zone commerciale.

Afin d'assurer ce rôle de connecteur fort il faudra veiller à :

- diversifier les usages et développer un pôle attractif familial: la Brasserie, la Villa des 7 Moulins, l'installation de la maison des associations, de la maison de la pêche, de l'observatoire ornithologique et de refuges urbains.
- Jouer sur un maillage de liaisons douces entre lacs et zones d'activités: aménager les zones laissées à l'urbanisation en conservant des chemins piétons/cyclables permettant de relier la zone d'activités, jouer sur des thématiques (par exemple l'eau), une palette végétale commune, des transitions douces pour connecter les espaces, créer des rappels et donner une cohérence d'ensemble.
- S'appuyer sur cet espace attractif pour mettre en place des initiatives de sensibilisation: espace de valorisation des déchets (parcelle cultivée grâce au compost produit par le centre de traitement des déchets ou un espace de démonstration de seconde vie des déchets).



Source site Bruel Delmard – Ambiance intéressante à développer dans la transition Quartier Libre / Lac représenté sur le coupe ci-dessous



2

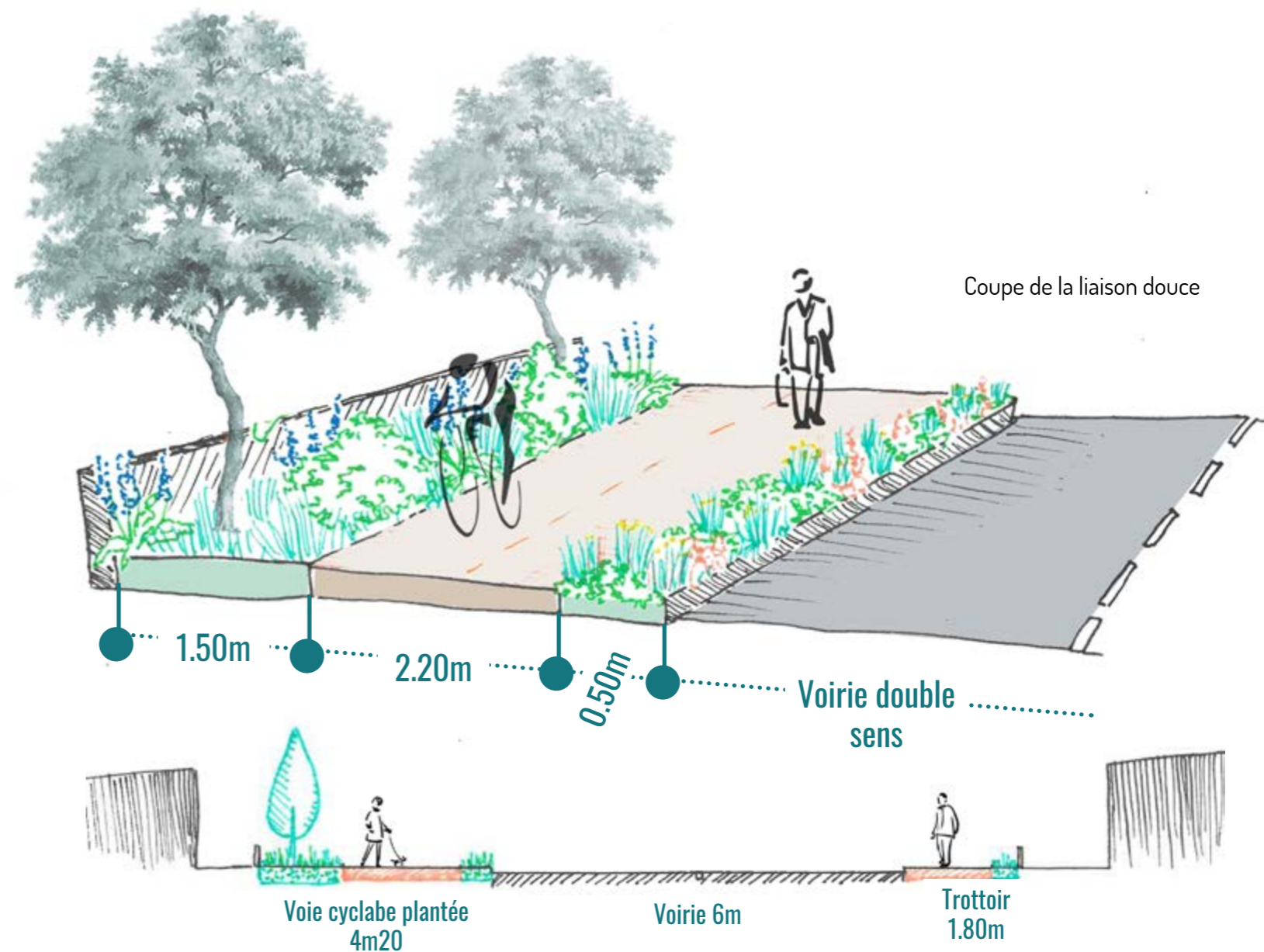
LONS: VALORISER L'ARRIÈRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

Par une voie douce plantée et la signification de l'entrée vers les lacs de Laroin et de Lescar

Afin de valoriser un fond de zone dédié uniquement à un usage carrossable, il serait profitable d'aménager une voie douce reliant le centre-bourg de Lescar aux Lacs de Laroin. Cette dernière, située loin des axes les plus fréquentés, serait alors moins soumise à l'agression de la voiture et offrirait un chemin secondaire plus agréable.

Cette circulation sera à adapter selon l'espace disponible sur la voirie, elle pourra s'étendre largement tout le long de l'avenue Frédéric et Irène Joliot Curie mais devra prendre une place moindre dans la rue Monhauba (1m20 / 1m50 d'un seul côté).

En jouant avec des séparations, en accompagnant le cheminement de végétal rustique et de matériaux plus chaleureux il est possible de signifier un axe de passage sécurisant pour le cycliste et le piéton.



Coupe de l'Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie: Préférer une piste cyclable d'un seul côté de la route, en double sens, large et assumée,



Image de référence: Pinterest, Voie douce discrète applicable à la rue du Monhonba



Entrée vers le Parc Naturel Urbain à Lons valorisée par quelques plantations rustiques et la signalisation du parc.

LONS

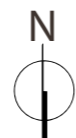
BILLERE

JURANÇON

SECTEUR COEUR DE PNU

Spatialisation des orientations de l'OAP

0 500 1000m



Préférer une traversée du pont par une voie douce large et située d'un seul côté

Permettre un accès par voies douces depuis Billère centre jusqu'à l'entrée PNU
- Créer une véritable piste cyclable plantée le long de la rue de la Gravière amoindrissant par la même occasion la relation froide avec le golf
- Mettre en avant l'entrée du stade par création d'une esplanade (Si possible, permettre aux cyclistes de passer par le stade pour se dégager de la route)

2

Liaison Domaine de Pau/ Golf de Billère sous la voie ferrée à sécuriser
- Signalisation pour les cyclistes/piétons

Conserver contact visuel avec le Golf de Billère

Développer les initiatives de jardins partagés et associatifs
- En veillant à intégrer les aménagements dans la logique du PNU (conserver les vues remarquables, choix de matériaux en harmonie avec l'ambiance naturelle, ne pas obstruer un accès ou chemin vers le PNU... etc)

Sécuriser accès de la plage

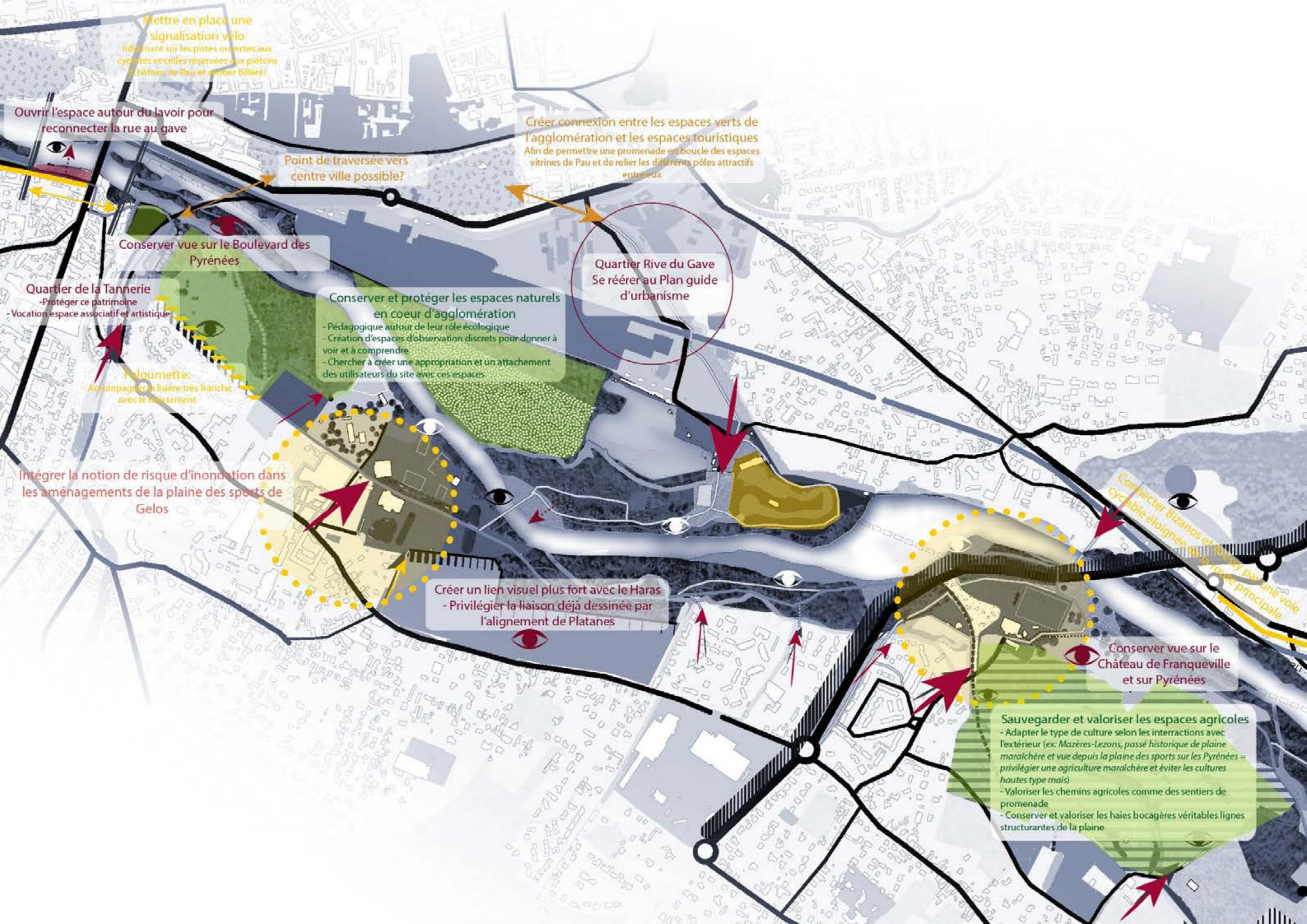
Conserver les liaisons visuelles entre les 2 rives

Planter l'arrière de la Zone d'Activité
- Avec des essences locales et champêtres pour amoindrir son impact visuel depuis la rive de Billère

Amoindrir les coupures urbaines
Circulations douces sécurisées et séparées de la route

Conserver vue sur canal et les jardins et éléments de petit patrimoine (murs en galets)

Travailler la place des circulations douces le long de l'Avenue Corps Franc Pommies et Aiméée Rousille



Mettre en place une signalisation vélo informant sur les pistes ouvertes aux cyclistes et celles réservées aux piétons (Château de Pau et quartier Billère)

Ouvrir l'espace autour du lavoir pour reconnecter la rue au gave

Point de traversée vers centre ville possible?

Créer connexion entre les espaces verts de l'agglomération et les espaces touristiques Afin de permettre une promenade en boucle des espaces vitrines de Pau et de relier les différents pôles attractifs entre eux

Conservé vue sur le Boulevard des Pyrénées

Quartier Rive du Gave
Se réérer au Plan guide d'urbanisme

Quartier de la Tannerie
- Protéger ce patrimoine
- Vocation espace associatif et artistique

Conservé et protéger les espaces naturels en coeur d'agglomération
- Pédagogique autour de leur rôle écologique
- Création d'espaces d'observation discrets pour donner à voir et à comprendre
- Chercher à créer une appropriation et un attachement des utilisateurs du site avec ces espaces

Paloumette:
Accompagner la lisière très franche avec le reboisement

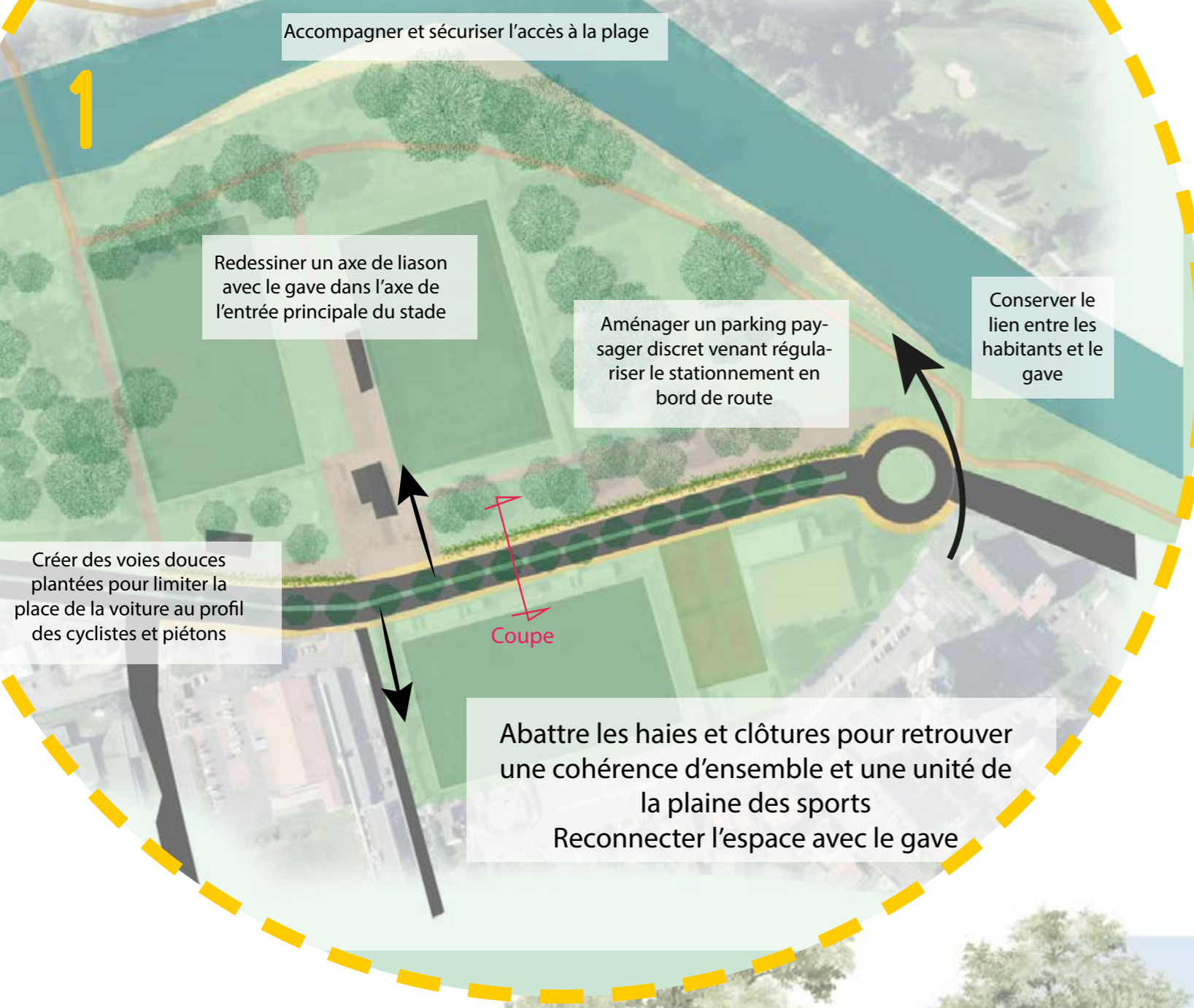
Intégrer la notion de risque d'inondation dans les aménagements de la plaine des sports de Gelos

Créer un lien visuel plus fort avec le Haras
- Privilégier la liaison déjà dessinée par l'alignement de Platanes

Connecter Bizanos et Pau par une voie cyclable éloignée de la route principale

Conservé vue sur le Château de Franqueville et sur Pyrénées

Sauvegarder et valoriser les espaces agricoles
- Adapter le type de culture selon les interactions avec l'extérieur (ex: Mazères-Lezons, passé historique de plaine maraichère et vue depuis la plaine des sports sur les Pyrénées - privilégier une agriculture maraichère et éviter les cultures hautes type maïs)
- Valoriser les chemins agricoles comme des sentiers de promenade
- Conservé et valoriser les haies bocagères véritables lignes structurantes de la plaine



Accompagner et sécuriser l'accès à la plage

1

Redessiner un axe de liaison avec le gave dans l'axe de l'entrée principale du stade

Aménager un parking paysager discret venant régulariser le stationnement en bord de route

Conserver le lien entre les habitants et le gave

Créer des voies douces plantées pour limiter la place de la voiture au profit des cyclistes et piétons

Abattre les haies et clôtures pour retrouver une cohérence d'ensemble et une unité de la plaine des sports
Reconnecter l'espace avec le gave

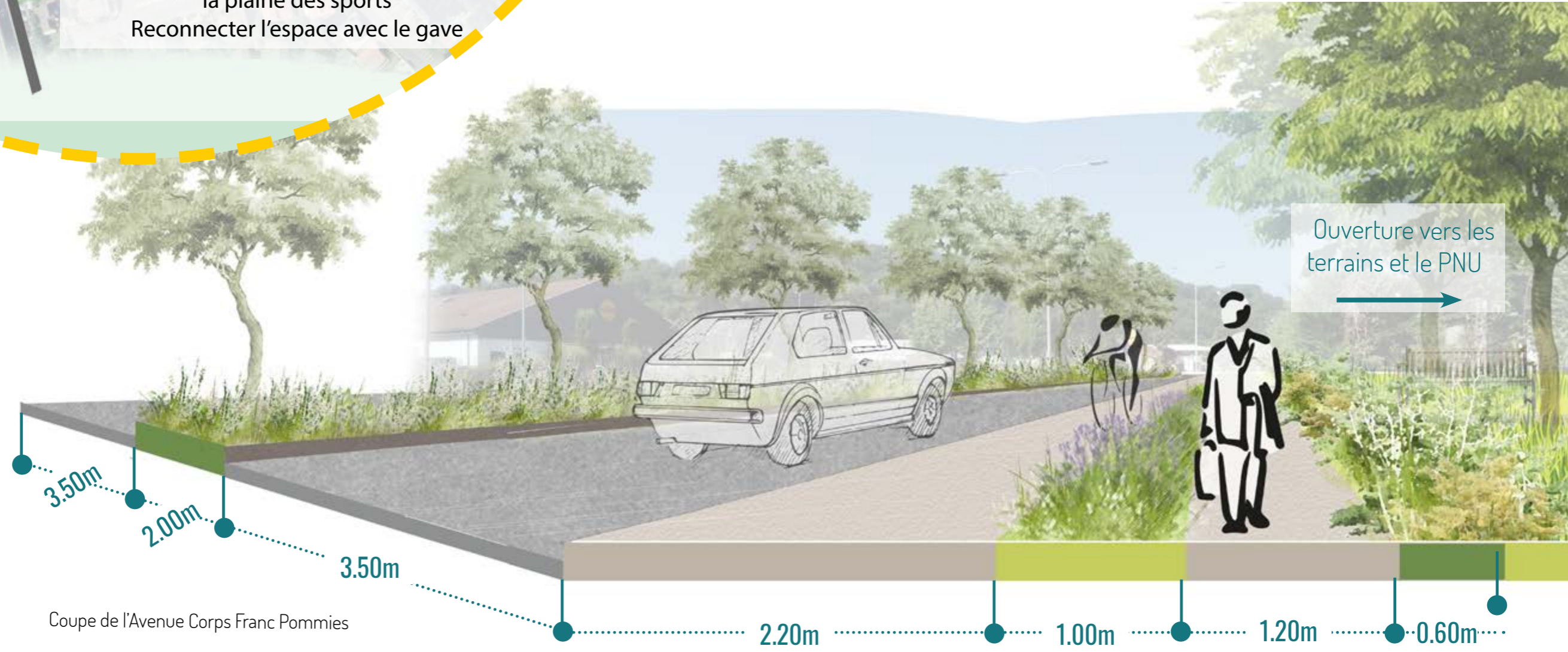
JURANÇON : AVENUE CORPS FRANC POMMIES

Reconnecter le pôle sportif au Parc Naturel Urbain et favoriser les circulations douces agréables

Actuellement la traversée de Jurançon par l'Avenue Corps Franc Pommies est largement dominée par la voiture. Les axes de circulation sont larges par rapport au passage réel, cette disproportion est propice aux excès de vitesse et un sentiment d'insécurité du piéton intensifié par l'abondance de clôtures enfermant les stades et les déconnectant du PNU.

La suppression de ces clôtures au profit de haies basses permettant le regard de traverser, l'aménagement de voies douces réduisant les doubles voies à 2 circulations voie unique séparées par un terre-plein central planté d'arbres permettront de réduire la place de la voiture, inciter les conducteurs à réduire leur vitesse et créer un espace plus agréable pour les habitants, le piéton et le cycliste.

Cet aménagement permettra de valoriser l'entrée de ville de Jurançon, reconnectera les quartiers limitrophes et l'espace sportif jusqu'au Parc Naturel Urbain.



Ouverture vers les terrains et le PNU

Coupe de l'Avenue Corps Franc Pommies



2

BILLÈRE: RECONNECTER LE GOLF À LA VILLE

Par une voie douce plantée adoucissant la liaison vers le golf et valorisant l'accès au Parc Naturel Urbain

Haie basse laissant le regard traverser vers le Golf tout en marquant une limite

Massif bas créant une mise à distance légère avec la route

5.50m

3.50m

La rue de la Gravière longeant le golf pour conduire le piéton/cycliste jusqu'à l'entrée du golf est un axe de passage important fréquemment utilisé par les joggeurs et promeneurs. La création d'une circulation douce plantée permettra de sécuriser ces utilisations en mettant à distance les promeneurs de la route et d'adoucir la relation froide avec le Golf en remplaçant la clôture par des plantations laissant traverser le regard.

Dans les rues des Puymorens et du Golf traversant un espace résidentiel paisible, une simple bande cyclable symbolisée par des matériaux/couleurs différents ou la valorisation d'un accès dégagé de la route (par exemple par le stade) seront suffisants pour assurer le passage.

3

GELOS : RETROUVER UNE COHÉRENCE DANS LE FOND DE LA PLAINE DU PRADEAU

En intégrant le risque d'inondation dans les aménagements

Quartier de la Tannerie à valoriser
Quartier piéton avec parking à l'entrée

Friche de la Paloumette
Zone tampon à préserver

Désenclaver en créant un sentier rejoignant la voie verte

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN EMPLACEMENT DE LA BASE D'EAUX VIVES
à réfléchir en intégrant le risque d'inondation

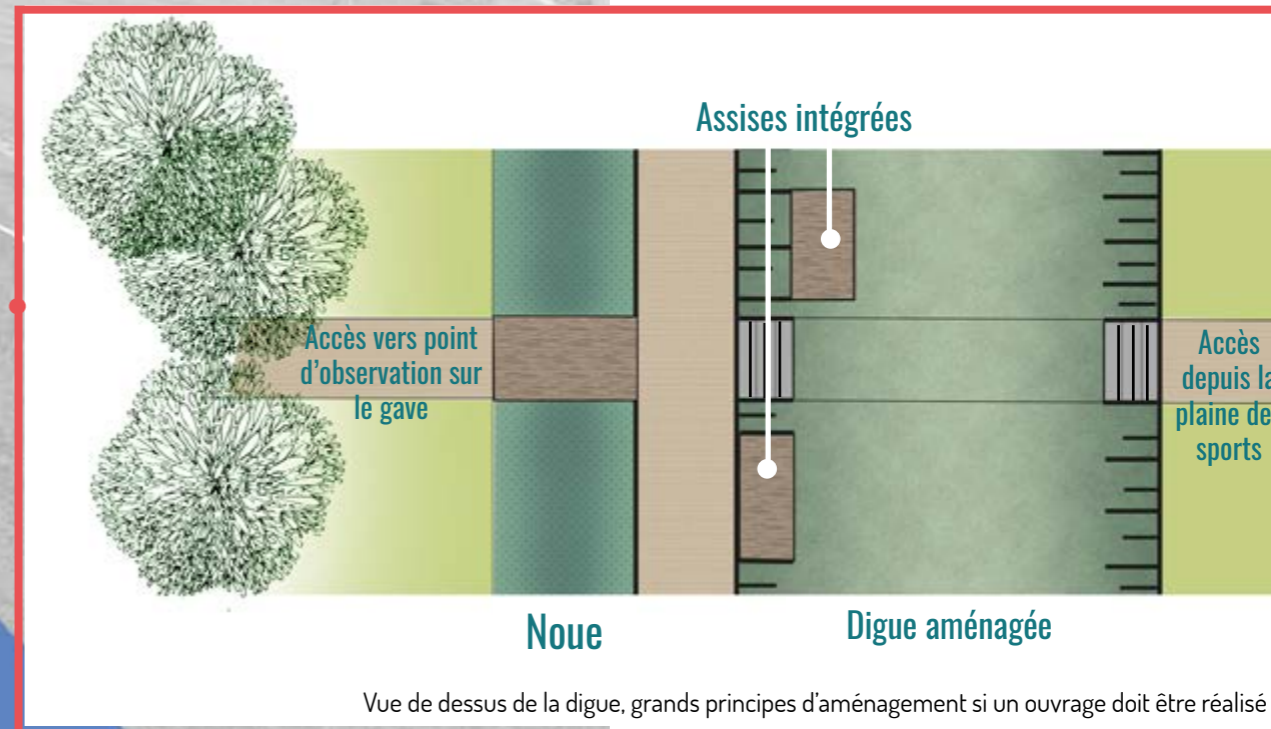
- Préférer les surfaces perméables
- Créer des zones de stockage des eaux (noues, bassin de rétention)
- Si bâtiment conservé, l'adapter aux principes de résilience

Parking perméable et inondable

Créer des espaces d'observations sur le gave et la saligue

Agrandir le chemin cyclable ou changer le revêtement gravier

Entrée bucolique depuis le Haras

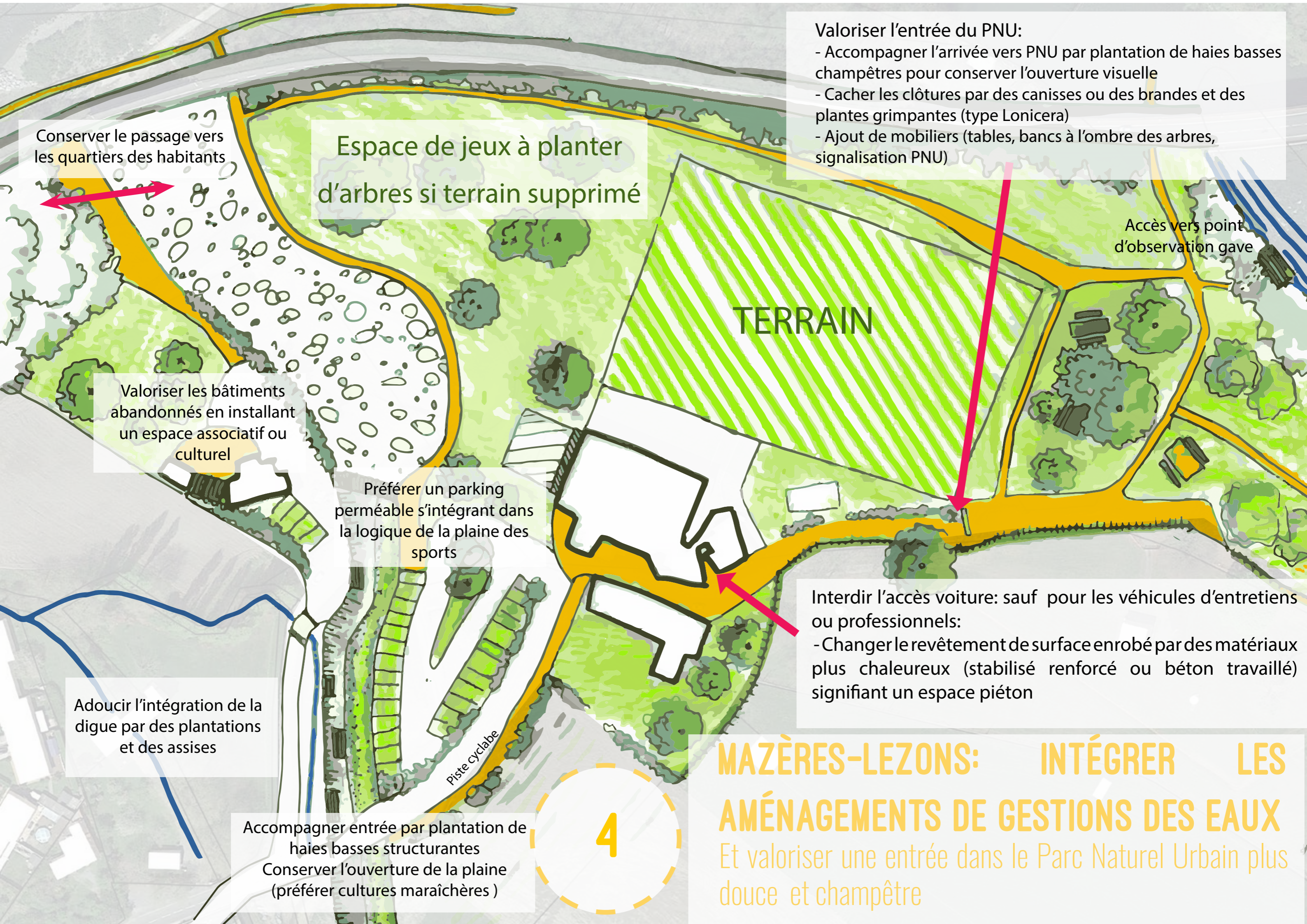


RETROUVER UNE COHÉRENCE DU FOND DE PLAINE DU PRADEAU

- Dessiner des cheminements reliant les différents ouvrages sportifs
- Planter pour créer une ambiance végétale commune et créer une cohésion
- Dessiner un espace central de convergence affirmant un «centre» (dans cet exemple une noue centrale qui, vide, peut devenir un espace pour s'asseoir)

HARAS DE GELOS:

- Conserver le patrimoine, architectural, végétal et «l'âme du site»
- Ouvrir sur la plaine et créer des connexions visuelles et si possible des cheminements (s'appuyer notamment sur l'axe déjà existant dessiné par l'alignement de platanes)



Conserver le passage vers les quartiers des habitants

Espace de jeux à planter d'arbres si terrain supprimé

Valoriser l'entrée du PNU:

- Accompagner l'arrivée vers PNU par plantation de haies basses champêtres pour conserver l'ouverture visuelle
- Cacher les clôtures par des canisses ou des brandes et des plantes grimpantes (type Lonicera)
- Ajout de mobiliers (tables, bancs à l'ombre des arbres, signalisation PNU)

Accès vers point d'observation gawe

TERRAIN

Valoriser les bâtiments abandonnés en installant un espace associatif ou culturel

Préférer un parking perméable s'intégrant dans la logique de la plaine des sports

Interdire l'accès voiture: sauf pour les véhicules d'entretiens ou professionnels:

- Changer le revêtement de surface enrobé par des matériaux plus chaleureux (stabilisé renforcé ou béton travaillé) signifiant un espace piéton

Adoucir l'intégration de la digue par des plantations et des assises

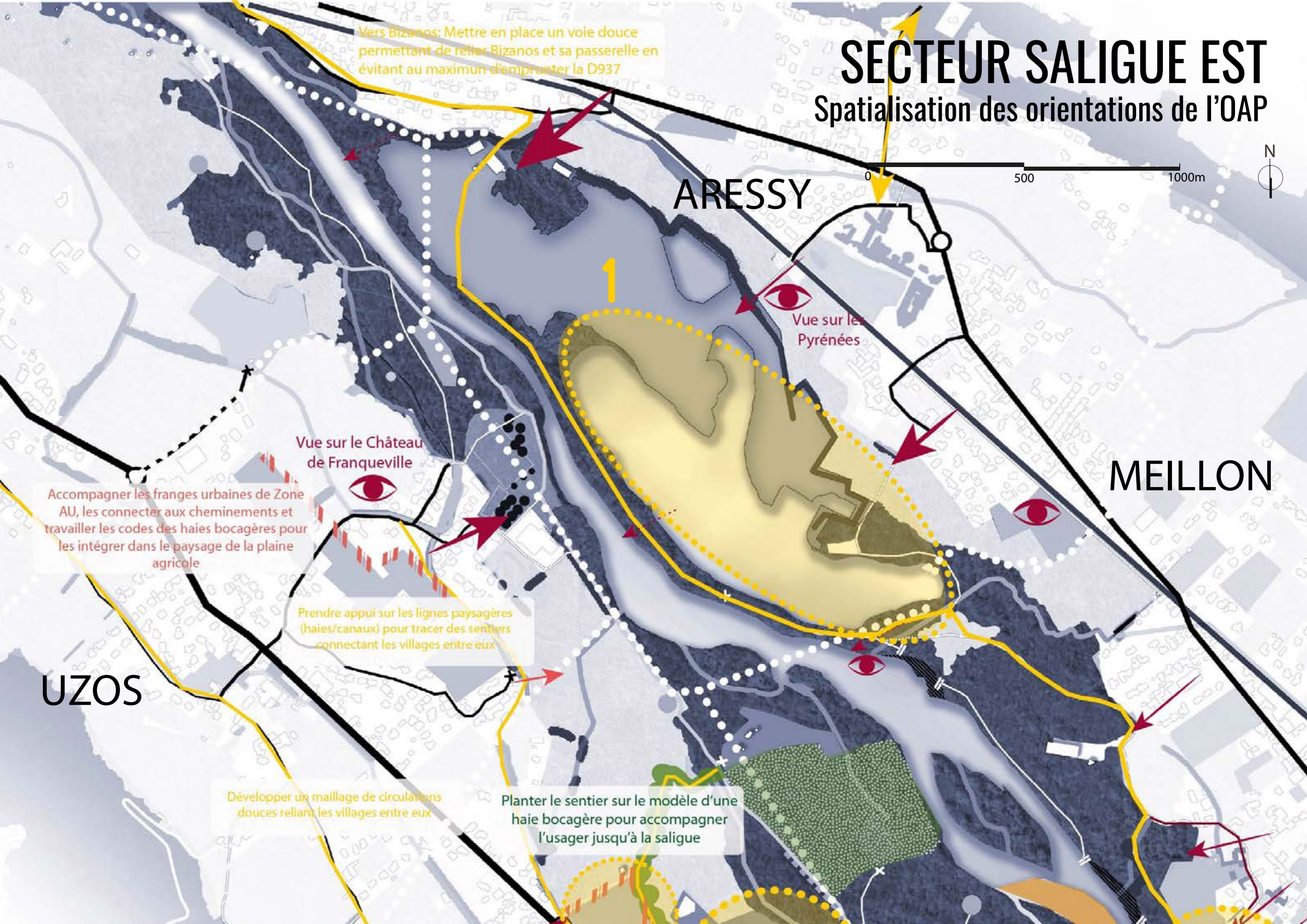
Accompagner entrée par plantation de haies basses structurantes
Conserver l'ouverture de la plaine (préférer cultures maraîchères)

4

MAZÈRES-LEZONS: INTÉGRER LES AMÉNAGEMENTS DE GESTIONS DES EAUX
Et valoriser une entrée dans le Parc Naturel Urbain plus douce et champêtre

SECTEUR SALIGUE EST

Spatialisation des orientations de l'OAP



Paysagères
 es sentiers
 tre eux

Recréer un axe reliant Assat à Bizanos en
 éloignant le cheminement du bord du gave

Planter le sentier sur le modèle d'une
 haie bocagère pour accompagner
 l'utilisateur jusqu'à la saligue

Chemin bis proposant une
 boucle passant par le
 patrimoine de Meillon

Plage accessible

MEILLON

Protéger le patrimoine horticole et
 maraîcher de la plaine agricole :

- Gérer l'urbanisation
- Conserver et valoriser les zones horticoles /
maraîchères au coeur du village

Point de traversée
 intéressant

Sauvegarder les haies
 bocagères et les alignements

Protéger la saligue :

- Limiter les accès dans ces zones sensibles, si passage aménagé veiller
à respecter la sensibilité écologique, paysagère et le rôle tampon du
site (préférer les pontons pour limiter le piétinement)
- Permettre des points de vues dans le respect du site (taille de
quelques branches pour créer des fenêtres de vue, pose de mobilier à
des endroits stratégiques)

RONTIGNON

2

3

4

ARESSY : PROFITER DE LA REQUALIFICATION DU LAC D'EXPLOITATION

Pour développer une nouvelle attractivité sur la commune

Entrée principale

Base d'activité (kayak, triathlon, bistrot...) à réfléchir en cohérence avec le pôle divertissement de Rontignon)
+ Accès au lac

Chemin exclusivement piéton, conserver le code d'un chemin agricole

Aménager l'entrée secondaire : Réorganiser le parking pour accueillir plus de voitures ou l'agrandir légèrement (10-12 places au max), signaler l'entrée depuis la route principale, rénover la route d'accès

Conserver une bande boisée ripisylve (saules, peupliers, aulnes)

Profiter d'un renouveau des terres agricoles pour développer un maillage de haies bocagères et support de sentiers agricoles praticables

Permettre une boucle, sécuriser les berges et aménager des trouées vers le gave et le lac permettant des points de vues agréables ou des espaces d'accès (pêche, entraînement triathlon)

Ouvrir chemin vers Meillon éloigné du gave



Image source : Ste agence SASAKI

Banquette bois offrant vue sur le gave

2

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DES LISIÈRES URBAINES

Exemple appliqué à la Zone AU de Rontignon

- Intégrer les lisières dans le paysage à l'aide de cheminements, de végétation pouvant reprendre les codes des haies bocagères ou d'espaces collectifs pour les quartiers.
- Prendre en compte et valoriser les éléments structurants existants du paysage (dans l'exemple ci-contre, le canal du moulin longant la zone AU à Rontignon)
- Ouvrir les fonds de quartiers et éviter les impasses pour permettre une circulation depuis les quartiers vers le PNU

Ces principes doivent s'adapter aux caractéristiques du site : un relief particulier, une architecture patrimoniale ou qualitative, des cours d'eau, des essences particulières... Ils pourront différer selon la situation rencontrée et le territoire sur lequel ils sont appliqués.

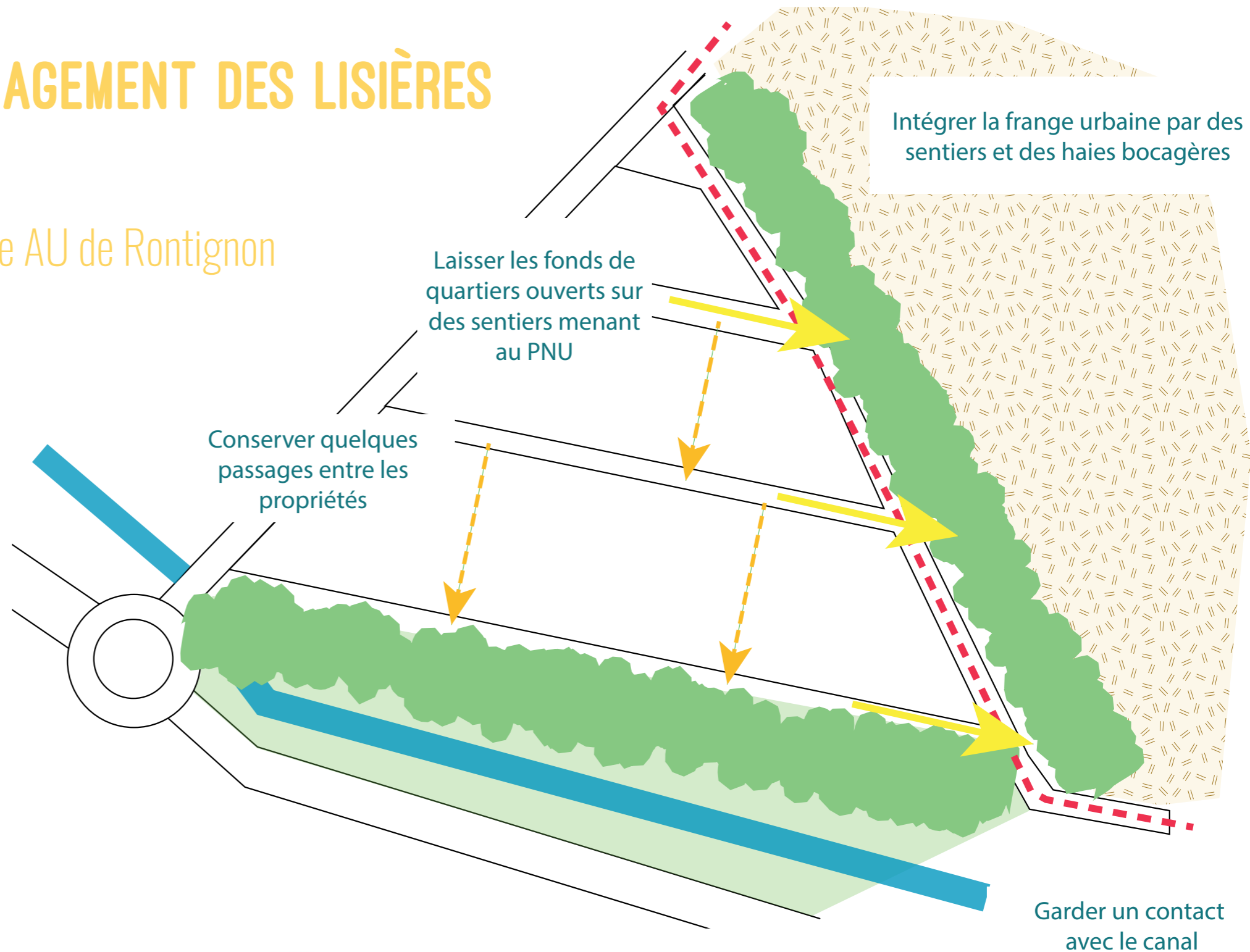
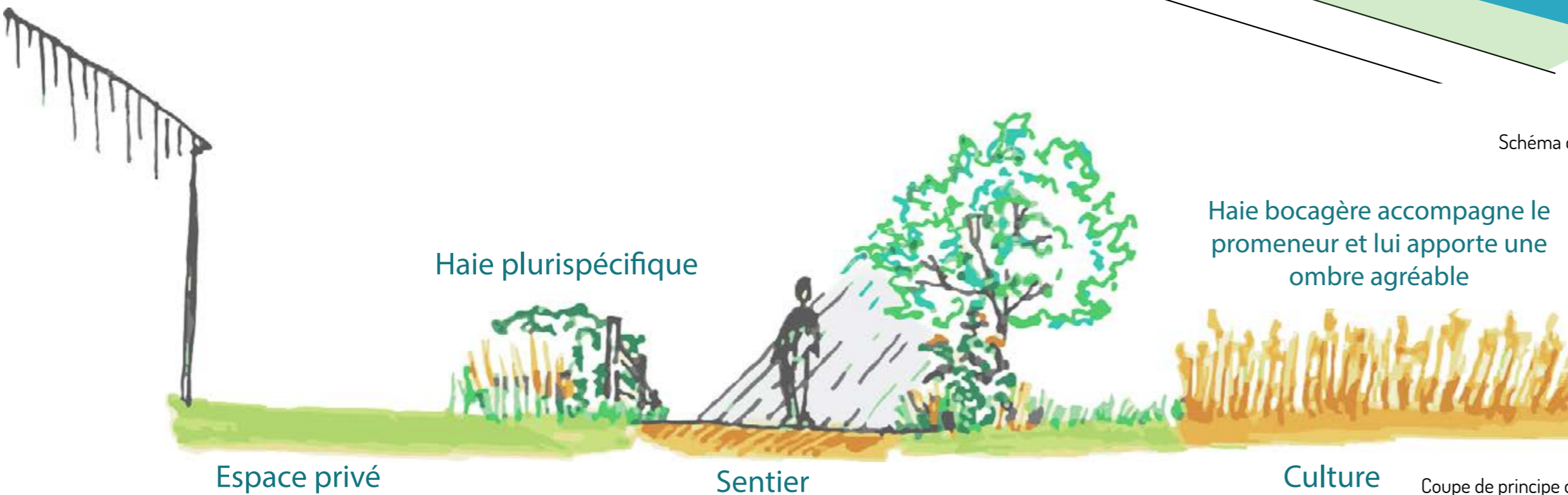
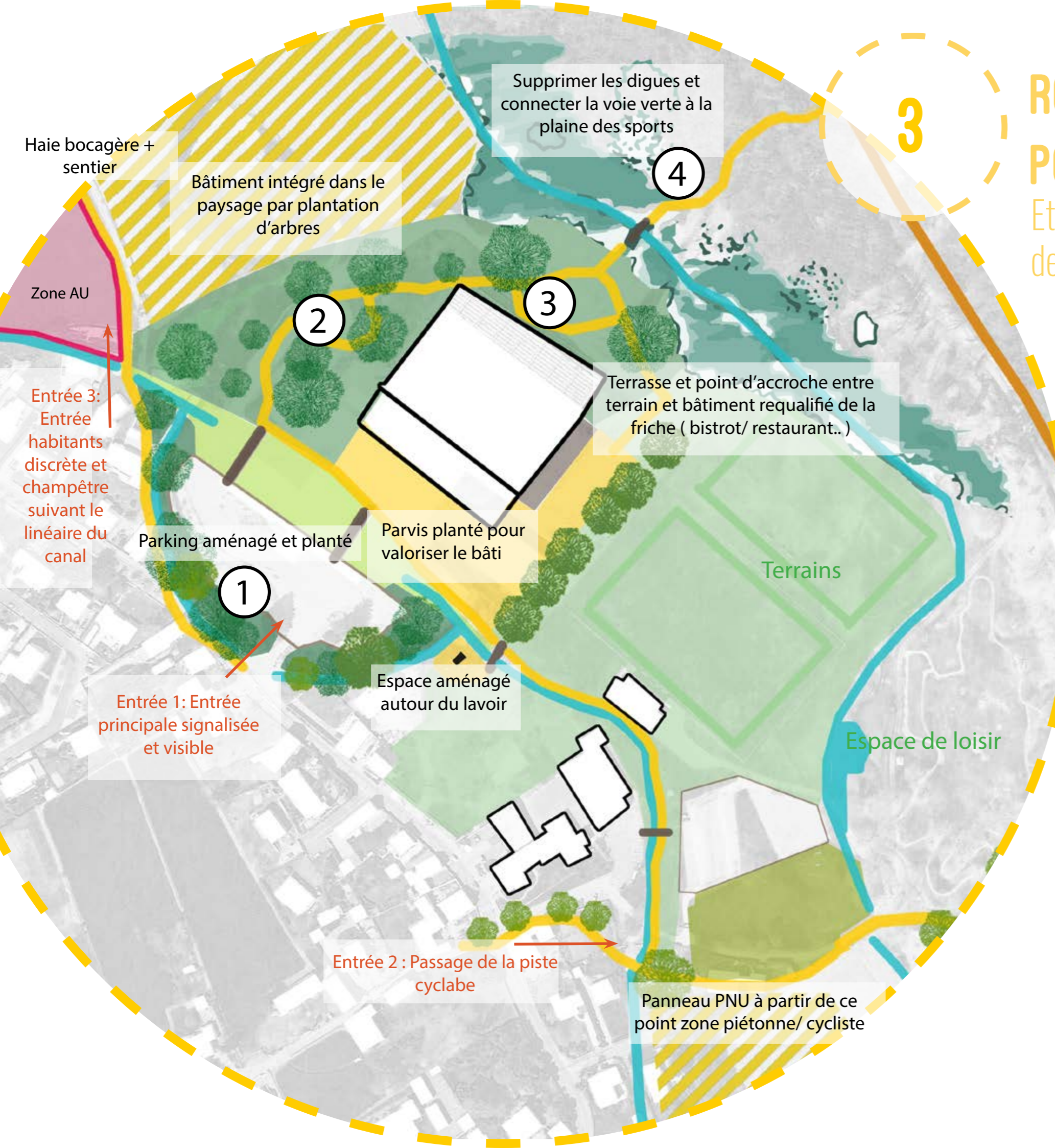


Schéma de principe de l'aménagement de la Zone AU à proximité d'un PNU



Coupe de principe d'aménagement des lisières en bordure de PNU



RONTIGNON: DÉVELOPPER UN PÔLE DE LOISIR FAMILIAL

Et l'intégrer dans une logique de valorisation et de préservation de la saligue

Haie bocagère + sentier

Bâtiment intégré dans le paysage par plantation d'arbres

Supprimer les digues et connecter la voie verte à la plaine des sports

Zone AU

Entrée 3: Entrée habitants discrète et champêtre suivant le linéaire du canal

Terrasse et point d'accroche entre terrain et bâtiment requalifié de la friche (bistrot/ restaurant..)

Parking aménagé et planté

Parvis planté pour valoriser le bâti

Terrains

Espace de loisir

Entrée 1: Entrée principale signalisée et visible

Espace aménagé autour du lavoir

Entrée 2: Passage de la piste cyclable

Panneau PNU à partir de ce point zone piétonne/ cycliste

- ① Espace «vitrine» vue depuis la route
Aménagements structurés, richement plantés en favorisant des essences champêtres et quelques grands arbres
- ② Espace détente / familial
Planté d'arbres pour apporter de l'ombrage sous lequel sera positionné du mobilier (tables de pique-nique, bancs et jeux pour enfants en matériaux «naturels»)
- ③ Sous-bois nature
Destiné aux promenades et aux jeux de cirque à l'extérieur: acrobaties, slackline (si proposition de cirque retenu pour le requalification de la friche industrielle)
- ④ Arrière humide pédagogique et ludique
Espace intimiste entre la voie verte et le pôle divertissement, lieu d'apprentissage sur la faune et la flore de la saligue

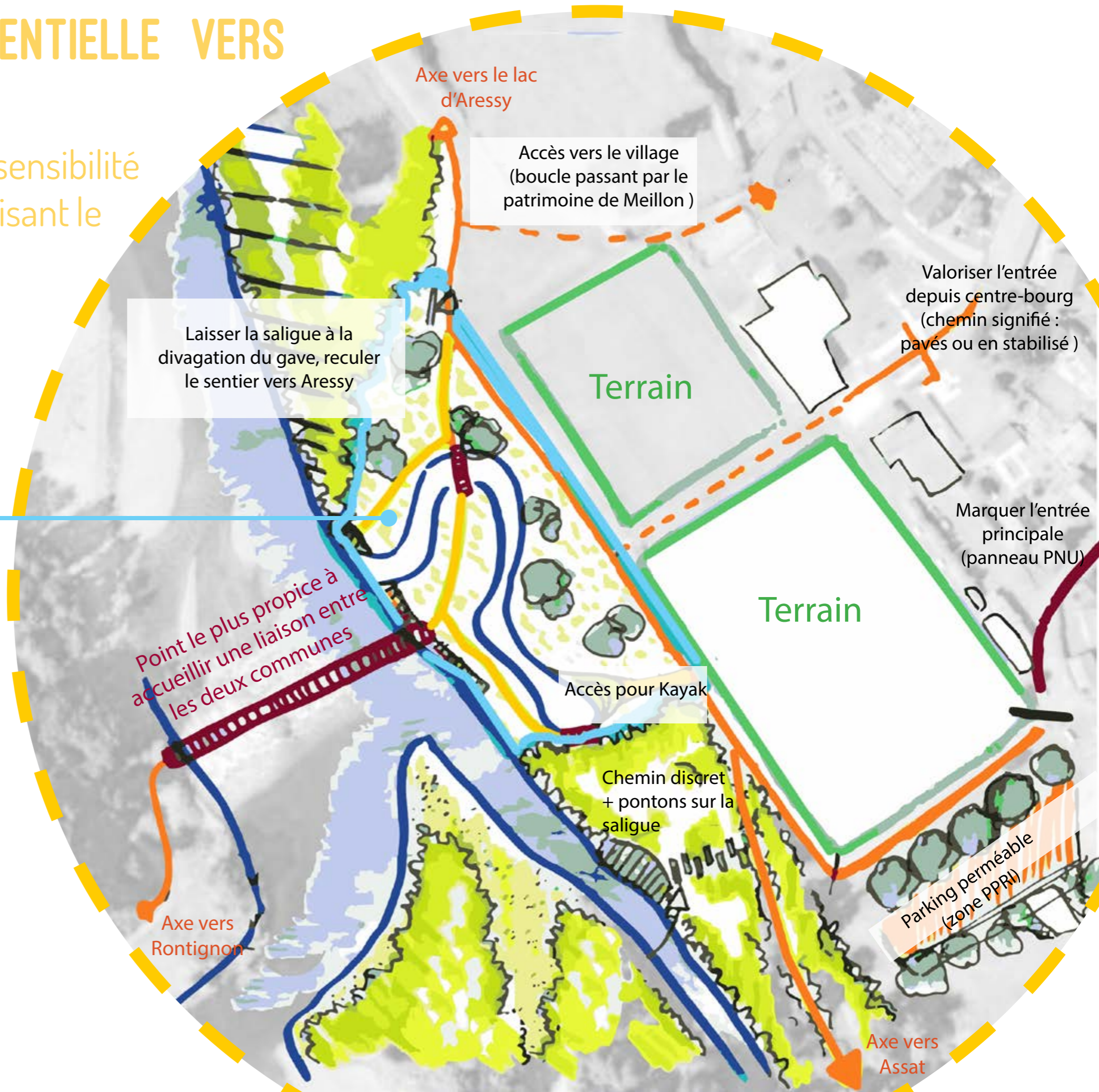
4

MEILLON: TRAVAILLER LES ACCÈS AU GAVE ET UNE LIAISON POTENTIELLE VERS RONTIGNON

Dans le respect de la sensibilité de la saligue et en valorisant le patrimoine du village

Zone de détente familiale:

- Plantation de quelques arbres pour ombrage placés judicieusement pour conserver le contact avec Gave
- Installer mobilier (quelques tables, bancs, poubelles) s'intégrant dans le paysage (préférer les matériaux naturels type bois)



Croquis des pontons aménagés sur les points de vue remarquables sur la saligue